

|                                   |
|-----------------------------------|
| Accusé de réception en préfecture |
| 006-220600019-20090122-CG01011-DE |
| Date de signature : -             |
| Date de réception : 10/02/2009    |

DEPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES

République Française

## CONSEIL GENERAL

*Séance du 22 janvier 2009*

### DELIBERATION N° 11

#### LE PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITOIRE DU DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES



Le conseil général,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> parties ;

Vu la délibération prise le 21 décembre 2007 par l'assemblée départementale approuvant le lancement d'un Plan climat départemental, estimant à l'échelle du territoire des Alpes-Maritimes les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur l'ensemble des activités du département et proposant des plans d'actions pluriannuels adaptés ;

Vu le rapport de son président, ayant fait l'objet d'amendements, proposant d'approuver l'organisation permettant la mise en œuvre dudit Plan climat énergie territoire (PCET) départemental, et notamment de son plan d'actions ;

Considérant que la loi d'orientation issue du Grenelle de l'Environnement incite à la généralisation des Plans climats sur le territoire national d'ici l'année 2012 ;

Considérant que le Plan climat départemental sus évoqué s'inscrit dans une volonté d'anticipation par un engagement du Département dans une démarche de maîtrise des énergies et d'adaptation au changement climatique, et concerne les principaux domaines d'intervention départementale, à savoir l'urbanisme, l'aménagement, les transports, la gestion des déchets, l'agriculture, la biodiversité et la gestion de la forêt et des espaces verts ;

Après avoir recueilli les avis favorables des commissions de l'écologie et du développement durable, et des finances, de l'administration générale et des moyens ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

*I°) Au titre du Plan climat énergie territoire départemental :*

➤ d'approuver les dispositions du Plan climat énergie territoire du département, dont le projet est joint à la délibération, qui permet :

- d'établir, à partir du bilan carbone réalisé à l'échelle du territoire, un état des lieux en répertoriant les sources et les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre du département et ses tendances d'évolution, duquel il ressort que les différents modes de transport sont à l'origine de plus de 70% desdites émissions ;
- d'afficher des ambitions, telles que la diminution des GES de 20% d'ici 2020, la diminution des émissions du secteur transports, de la dépendance et de la vulnérabilité énergétique, de la pollution de l'air ou encore la prévention et la gestion des conséquences des changements climatiques, en définissant une stratégie concertée avec l'ensemble des acteurs (publics, privés, associatifs) impliqués ;
- d'établir un plan d'actions en fixant des objectifs et en coordonnant les actions à mener, détaillées ci-après, dans les prochaines années de façon cohérente et justifiée entre tous les acteurs concernés, le Département agissant en qualité de fédérateur :
  - \* des actions à faisabilité immédiate, via notamment la consolidation d'actions partiellement engagées et qui ne nécessitent qu'un éventuel ajustement pour contribuer à atteindre les objectifs fixés pour le PCET ;
  - \* des actions évaluées comme prioritaires du fait de leur impact potentiel par rapport aux objectifs du PCET, envisageables sur le court terme, étant précisé qu'elles supposent la mobilisation de ressources complémentaires pouvant être significatives ;
  - \* des actions évaluées comme complémentaires, pouvant être redéfinies à chaque bilan annuel du plan d'actions sus évoqué ;

➤ de prendre acte que le coût total du PCET est évalué à 560 millions d'euros, tous acteurs confondus, pour l'ensemble des actions prévues, qu'elles soient immédiates prioritaires ou complémentaires, étant précisé que la participation du Département est dans un premier temps estimée à :

- 20 millions d'euros au titre des actions immédiates, pour un montant global évalué à 95 millions d'euros ;

- 70 millions d'euros au titre des actions prioritaires à réaliser entre 2009 et 2013 voire 2020, dont le montant global est estimé à 450 millions d'euros ;
- d'autoriser le président du conseil général à solliciter, au nom du Département, les aides financières nécessaires à l'organisation et à la mise en œuvre dudit PCET ;

*2°) Au titre du plan d'actions précité, émanant du PCET :*

- de valider l'organisation de sa mise en œuvre, par la mise en place des éléments suivants :

  - un comité de pilotage, présidé par le président du conseil général et composé :
    - \* des 6 conseillers généraux délégués à :
      - l'environnement,
      - les transports,
      - les routes,
      - les bâtiments,
      - la santé,
      - le développement économique,
    - \* des présidents des EPCI :
      - Nice Côte d'Azur (NCA),
      - Communauté d'agglomération de la Riviera française (CARF),
      - Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis (CASA),
      - Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence (CAPAP),
    - \* du maire de Cannes,
    - \* du président de l'Association départementale des maires,
    - \* du préfet des Alpes-Maritimes,
    - \* des représentants de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et de la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA),
    - \* du président des stations de ski et d'altitude,
    - \* des représentants de l'Opération d'intérêt national (OIN) de la plaine du Var, de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), d'ESCOTA, de l'Agence des déplacements et de l'aménagement des Alpes-Maritimes (ADAAM), du Parc national du Mercantour, de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), de la Fédération du bâtiment et des travaux publics (FBTP), du Réseau ferré de France (RFF), du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), du Comité régional du tourisme (CRT) et de la Chambre d'agriculture ;
  - cinq groupes ressources thématiques :
    - \* Bâti et aménagement,
    - \* Transports et déplacements,

- \* Energies,
- \* Développement économique,
- \* Adaptation au changement climatique ;

étant précisé que ledit comité de pilotage se réunira deux fois par an pour faire un point sur l'évolution du PCET et valider les travaux réalisés par les cinq groupes thématiques, qui auront chacun des objectifs concrets à atteindre, dont l'évolution sera observée par le biais d'indicateurs de suivi ;

➤ de prendre acte que, parallèlement à l'organisation sus évoquée, les outils de communication suivants seront développés :

- un site Internet dédié au PCET : actuellement en cours de réalisation, ce site facilitera l'échange d'information, la communication et la valorisation des actions ;
- un tableau de bord de suivi, destiné à examiner l'avancement des actions ;
- un séminaire pourra être annuellement organisé, dont les objectifs seront de réunir tous les acteurs du territoire en lien avec le PCET, d'échanger sur les actions réalisées et de les valoriser, d'informer sur l'avancement du PCET et les réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> équivalent.

**Eric CIOTTI**  
**Député des Alpes-Maritimes**  
**Président du conseil général**



# LE PLAN CLIMAT DES ALPES-MARITIMES



## 1. Dates-clés des engagements

La problématique des changements climatiques doit s'aborder sous l'angle de l'anticipation des conséquences afin de minimiser les impacts socio-économiques correspondants et réduire la vulnérabilité des acteurs concernés.

Les dernières négociations internationales font désormais une large part aux questions touchant à l'adaptation. En France, une stratégie nationale d'adaptation a été validée lors de l'actualisation du Plan Climat français en 2006 et un Plan d'adaptation est en cours d'élaboration.

### Au niveau français:



Le Grenelle de l'Environnement

- 2008: Article 2 du Projet de loi relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement.



« I - La France place la lutte contre le changement climatique au premier rang des priorités assignées à ses politiques nationales, européenne et internationale. Dans cette perspective, elle confirme son engagement de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050, afin de ramener à cet horizon ses émissions annuelles de gaz à effet de serre à un niveau inférieur à 140 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

La France se fixe comme objectif de devenir l'économie la plus efficiente en carbone de l'Union Européenne d'ici 2020. A cette fin, elle prendra toute sa part à la réalisation de l'objectif de réduction d'au moins 20% des émissions de gaz à effet de serre de l'Union Européenne à cette échéance, cet objectif étant porté à 30% pour autant que d'autres pays industrialisés s'engagent sur des objectifs comparables et que les pays en développement les plus avancés apportent une contribution adaptée.»

| <p>La loi POPE</p> <p>Le Plan Climat de la France<br/>2004-2012</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li><b>2005:</b> La Loi de Programmation fixant les orientations de la Politique Energétique (loi POPE) du 13 juillet 2005 prévoit notamment de réduire de 3% par an, les émissions de gaz à effet de serre, pour que ces émissions soient divisées par 4 en 2050 (« facteur 4 »), en cohérence avec les objectifs européens.</li> <li><b>2004:</b> Pour respecter son « objectif de Kyoto », la France s'est dotée d'un Programme de Lutte contre le Changement Climatique en 2000, puis d'un Plan Climat en 2004, réactualisé en 2006. Le Plan Climat définit les actions à mettre en œuvre pour la stabilisation en 2010 des émissions de GES à leur niveau de 1990 (564 Mtec CO<sub>2</sub>).</li> </ul> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Sans Plan Climat (Mte CO<sub>2</sub>)</th> <th>Avec Plan Climat (Mte CO<sub>2</sub>)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1990</td><td>564</td><td>564</td></tr> <tr><td>1991</td><td>580</td><td>580</td></tr> <tr><td>1992</td><td>550</td><td>550</td></tr> <tr><td>1993</td><td>560</td><td>560</td></tr> <tr><td>1994</td><td>550</td><td>550</td></tr> <tr><td>1995</td><td>560</td><td>560</td></tr> <tr><td>1996</td><td>570</td><td>570</td></tr> <tr><td>1997</td><td>560</td><td>560</td></tr> <tr><td>1998</td><td>570</td><td>570</td></tr> <tr><td>1999</td><td>580</td><td>580</td></tr> <tr><td>2000</td><td>560</td><td>560</td></tr> <tr><td>2001</td><td>560</td><td>560</td></tr> <tr><td>2002</td><td>560</td><td>560</td></tr> <tr><td>2003</td><td>560</td><td>560</td></tr> <tr><td>2004</td><td>560</td><td>560</td></tr> <tr><td>2005</td><td>570</td><td>570</td></tr> <tr><td>2006</td><td>580</td><td>570</td></tr> <tr><td>2007</td><td>590</td><td>570</td></tr> <tr><td>2008</td><td>600</td><td>570</td></tr> <tr><td>2009</td><td>610</td><td>570</td></tr> <tr><td>2010</td><td>620</td><td>570</td></tr> </tbody> </table> | Année                                   | Sans Plan Climat (Mte CO <sub>2</sub> ) | Avec Plan Climat (Mte CO <sub>2</sub> ) | 1990 | 564 | 564 | 1991 | 580 | 580 | 1992 | 550 | 550 | 1993 | 560 | 560 | 1994 | 550 | 550 | 1995 | 560 | 560 | 1996 | 570 | 570 | 1997 | 560 | 560 | 1998 | 570 | 570 | 1999 | 580 | 580 | 2000 | 560 | 560 | 2001 | 560 | 560 | 2002 | 560 | 560 | 2003 | 560 | 560 | 2004 | 560 | 560 | 2005 | 570 | 570 | 2006 | 580 | 570 | 2007 | 590 | 570 | 2008 | 600 | 570 | 2009 | 610 | 570 | 2010 | 620 | 570 |
|---|--|---|---|---|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|------|-----|-----|
| Année   | Sans Plan Climat (Mte CO <sub>2</sub> )  | Avec Plan Climat (Mte CO <sub>2</sub> ) |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 1990  | 564  | 564                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 1991  | 580  | 580                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 1992  | 550  | 550                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 1993  | 560  | 560                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 1994  | 550  | 550                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 1995  | 560  | 560                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 1996  | 570  | 570                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 1997  | 560  | 560                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 1998  | 570  | 570                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 1999  | 580  | 580                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 2000  | 560  | 560                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 2001  | 560  | 560                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 2002  | 560  | 560                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 2003  | 560  | 560                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 2004  | 560  | 560                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 2005  | 570  | 570                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 2006  | 580  | 570                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 2007  | 590  | 570                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 2008  | 600  | 570                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 2009  | 610  | 570                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |
| 2010  | 620  | 570                                     |   |   |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |      |     |     |

## 2. L'échelon territorial

Pour diminuer les émissions de GES de la France d'ici 2050, il est nécessaire de définir et déployer des plans d'actions qui impliquent l'ensemble des acteurs, et l'échelon départemental est ici essentiel. Les impacts potentiels du changement climatique placent les collectivités au centre du dispositif d'action, avec des préoccupations majeures que sont l'évolution de la ressource en eau, de la biodiversité, de la gestion des phénomènes extrêmes, ... Au niveau d'une collectivité, agir pour le climat, c'est aussi faire le choix d'une politique économique, sociale et environnementale de nature à assurer pour ses habitants qualité de vie, solidarité entre les générations et cohésion sociale. En outre, l'échelon territorial est particulièrement pertinent pour les questions liées à la maîtrise de l'énergie, la promotion des énergies renouvelables, les transports et l'adaptation au changement climatique.

En tant qu'acteurs économiques, les collectivités génèrent directement plus de 15 % des émissions nationales de gaz à effet de serre, et ont donc également une intervention à mener sur leur propre patrimoine, dans une logique d'exemplarité de l'action publique.

Ainsi en 2007, le Conseil général des Alpes-Maritimes a réalisé un Bilan Carbone de son patrimoine et de ses services.



## **2.1 Les Plans d'actions territoriaux:**

La démarche du Plan d'actions Climat énergie à l'échelle territoriale (PCET) vise une déclinaison locale des engagements nationaux et la loi d'orientation issue du Grenelle de l'environnement incite à une généralisation des Plans Climat énergie territoriaux sur tout le territoire national d'ici 2012.

Extrait de la loi d'orientation issue du Grenelle de l'environnement

Article 8 :

**Les conseils régionaux, les conseils généraux et les communes de plus de 50 000 habitants seront invités à établir des plans climat énergie territoriaux avant 2012.**

Ce Plan Climat des Alpes-Maritimes s'inscrit dans une action globale de maîtrise des énergies et d'adaptation au changement climatique impulsée depuis le début des années 2000. Ce PCET permet de couvrir le champ d'action de la collectivité (ex : transport, déchets, bâtiments, énergie, espaces verts...) et d'agir là où il y a un impact.

L'urbanisme et l'aménagement, les transports, les déchets, l'agriculture, la gestion de la forêt et des espaces verts, la biodiversité, sont les domaines principaux sur lesquels le département doit agir et autour desquels, il bâtit son Plan Climat Territorial. Celui-ci permet de :

- connaître les sources et niveaux d'émissions du département et ses tendances d'évolution, grâce au Bilan Carbone™ Territoire,
- de définir une stratégie concertée avec l'ensemble des acteurs (publics, privés, associatifs),
- de fixer des objectifs et de coordonner les actions à mener dans les prochaines années de façon cohérente et justifiée entre tous les acteurs.

Conscient de sa part de responsabilité, de son champ d'action en matière de transport, d'habitat et de son rôle d'effet de levier sur son territoire, le Conseil Général des Alpes Maritimes s'engage ainsi pour une nouvelle politique de lutte contre le changement climatique.

## **2.2 Les impacts sectoriels des changements climatiques:**

Les effets potentiels du changement climatique dans le département des Alpes-Maritimes et d'une manière générale en région PACA permettent la mise en évidence de points-clés de sensibilité, déjà en partie ressentis.

❖ Agir sur l'économie locale ...

□ Le tourisme :

- Sensibilité actuelle : les conditions touristiques estivales restent dans l'ensemble peu affectées pour le moment.
- Sensibilité potentielle face au changement climatique : des opportunités sont possibles du fait d'un allongement de la saison estivale, du développement du tourisme rural, mais il y a nécessité d'ajustement de l'offre touristique, avec notamment une diversification en moyenne montagne : pratique de sports aquatiques dans les rivières, canyoning...



□ Le développement de certaines activités novatrices :

Prendre en charge la question climatique peut être perçu comme une opportunité de développement d'activités et d'emplois: la politique de réduction des émissions de GES passe en effet par de nouvelles techniques dans le domaine du bâtiment, par le développement de nouvelles filières énergétiques. A long terme, un plan climat peut donc être source de revenu pour la collectivité. Ainsi, dans son dernier rapport, l'Agence Internationale de l'Energie confirme en effet le rôle majeur que peuvent et doivent jouer les énergies renouvelables pour atteindre l'objectif du facteur 4 de réduction des émissions à l'horizon 2020: leur scénario prévoit

presque un doublement de la production d'énergie d'origine renouvelable entre 2030 et 2050.

Une politique de maîtrise de l'énergie permet d'autre part de sécuriser les approvisionnements énergétiques et de diminuer les factures d'énergie.

Enfin, un des principes fondamentaux de la lutte contre les gaz à effet de serre, consiste à relocaliser l'économie, c'est-à-dire à favoriser les producteurs locaux et de proximité de biens et services, et de les préférer aux grandes chaînes ou aux distributeurs qui pratiquent l'import. La

relocalisation de l'économie permet à la fois de limiter les transports liés aux marchandises, mais aussi, par la relocalisation des commerces de proximité au sein des villes et villages, permet de réduire l'usage de la voiture particulière pour les achats hebdomadaires.

Enfin, un Plan Climat peut contribuer à l'image de marque de la collectivité. En améliorant la qualité de vie des habitants du territoire, le PCET contribuera à l'attractivité du territoire et à son développement économique.



#### □ Agir sur le social...

La politique d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques est nécessaire. En effet, l'amélioration de la qualité de vie sur un territoire s'applique à toute la population. D'où l'importance d'inclure des critères de maîtrise de l'énergie aussi dans les constructions-rénovations de logements sociaux, de proposer des parcours de formation dans les nouvelles filières d'emploi qui vont se développer grâce au Plan Climat (techniques environnementales du bâtiment, énergies renouvelables), de viser à une

diffusion des bonnes pratiques sur l'ensemble du département, vers le moyen et haut pays, vers l'Ouest du département.



#### □ Agir sur l'environnement...

L'un des axes d'actions du Plan Climat porte sur la prévention et la réduction des impacts potentiels du changement climatique, qui peuvent être significatifs sur le territoire, notamment sur la question de l'eau, de la biodiversité, de la forêt. Par ailleurs, la qualité

de l'air est également un point important de préoccupation du département or le réchauffement attendu lié au changement climatique risque de jouer un rôle aggravant du fait d'un effet combiné réchauffement / pollution atmosphérique. Etant donné

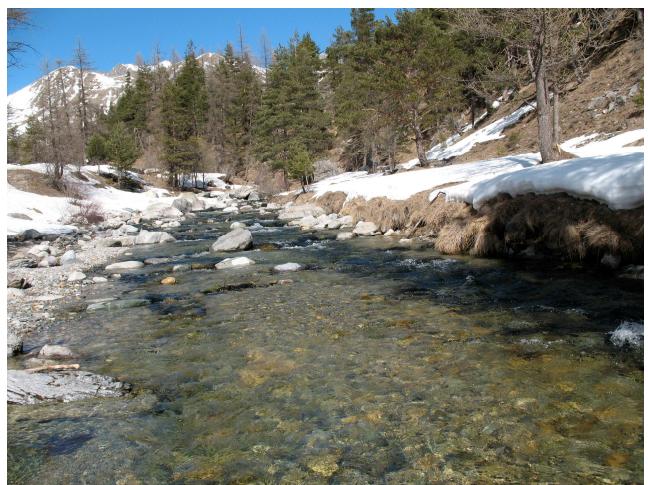
l'importance des critères de qualité des paysages et du cadre de vie pour le département, une démarche pro-active intégrée dans le Plan Climat Energie s'avère essentielle.



### Les ressources en eau:

- Sensibilité actuelle: dans un contexte de pression croissante des utilisateurs : une diminution de la ressource est déjà notée en été, ainsi que des problèmes de qualité accentués par les faibles débits d'étiage. On constate une succession de plusieurs années avec des apports hydrologiques significativement réduits (période d'observation 2003-2007).
- Sensibilité potentielle face au changement climatique : sur le plan de la quantité, il y a possibilité de conflits d'usage même; sur le plan de la qualité, le facteur climatique représente un facteur aggravant des phénomènes de pollution avec à long

terme le risque de salinisation des eaux souterraines sur la zone littorale.



### La biodiversité:

- Sensibilité actuelle: la richesse de biodiversité, très importante (terrestre et aquatique), est déjà touchée par de récents épisodes de réchauffement notamment sur les espèces aquatiques ; des espèces terrestres sont déjà en limite d'aires de répartition.
- Sensibilité potentielle face au changement climatique: la biodiversité est particulièrement sensible aux changements à venir avec le déclin possible de certaines espèces (aquatiques notamment), la destruction des milieux face au risque accru d'incendies,... or la biodiversité représente un atout spécifique pour l'économie de la région, notamment sur le plan touristique (rôle des Parcs naturels et du Parc national du Mercantour).



### La forêt:

- Sensibilité actuelle : la forêt en PACA est déjà affectée de manière significative par les récents événements climatiques et notamment par des sécheresses prolongées / à répétition ; dépérissement et migration d'espèces sont déjà constatés (pins sylvestre et sapins par exemple) ; le risque incendie est déjà très élevé sur une grande partie de la région
- Il y a un risque accentué de dépérissement et de migration d'espèces végétales, les essences menacées étant celles qui ne supportent pas les sécheresses. Ceci est accentué par un risque significatif de pollution photochimique à l'ozone, polluant atmosphérique majeur de toute la région PACA et dont les effets sur les pins d'altitude ont été relevés. A cette pollution se surajoute aussi l'impact des parasites (encre du chêne,...).



### L'agriculture:

Sensibilité actuelle : une dépendance à l'irrigation accrue est constatée, du fait de la multiplication des épisodes de sécheresse, ainsi qu'une modification déjà significative des cycles de production de cultures particulièrement sensibles aux changements de température (arboriculture fruitière par exemple).



### La santé:

Sensibilité actuelle : une situation plutôt positive actuellement tant en termes de niveau moyen de santé que de capacité à réagir.

- Sensibilité potentielle face au changement climatique : la sensibilité aux périodes de forte chaleur dépendra notamment du vieillissement de la population et de l'accentuation localisée du risque, s'il est combiné avec la pollution industrielle et urbaine ; certaines zones représentent un

terrain potentiellement propice au développement de maladies à vecteurs (dispositif de veille sanitaire sur les moustiques tigres).



## 3. Le contexte départemental

### 3.1 Les acteurs locaux impliqués

L'un des objectifs-clés d'un Plan Climat Energie au niveau départemental est la mise en synergie des initiatives des différents échelons.

En tant qu'acteur majeur de l'équipement du territoire des Alpes-Maritimes, le Conseil Général joue un rôle important dans l'organisation de l'espace de vie. Son engagement, en partenariat avec les autres collectivités territoriales, les acteurs institutionnels et associatifs, ainsi que la mobilisation de la population maralpine, permettront de faire face au défi climatique.

Un Plan Climat fait intervenir tous les acteurs d'un territoire. Pour les Alpes-Maritimes, ont été sollicités :

- la Préfecture
- toutes les collectivités et communautés de communes
- la Chambre de Commerce et d'Industrie
- les stations de ski
- les autoroutes ESCOTA
- le Parc national du Mercantour
- le réseau ferré français
- la chambre d'agriculture
- la chambre des métiers
- les bailleurs sociaux
- le comité régional du tourisme (CRT)
- la direction départementale de l'équipement: DDE
- l'Opération d'Intérêt National de la plaine du Var
- le syndicat mixte des transports des Alpes-Maritimes (Symitam)
- les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)
- la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) l'union départementale des offices du tourisme (UDOTSI)
- l'agence des déplacements et de l'aménagement des Alpes-Maritimes (ADAAM)
- la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche (DRIRE) et l'Agence de L'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).
- la Principauté de Monaco



Des organismes tels que les Architectes et Bâtiments de France (ABF), le Syndicat Mixte des Transports des Alpes-Maritimes (SYMITAM), CapEnergie, Météo France, Atmo-PACA... ont également été sollicités.



**COMMUNAUTE URBAINE, COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION  
COMMUNAUTES DE COMMUNES, PAYS**

Système d'Information Géographique Départemental

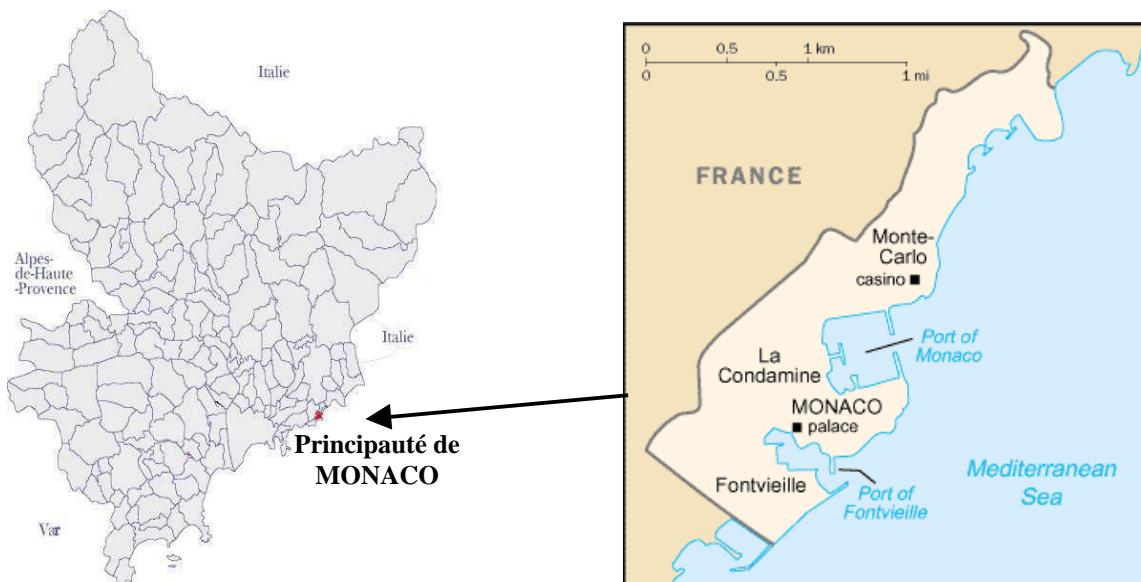
01.01.2009

Carte 1 : Pour rappel, territoires des Communautés d'agglomération et des communautés de communes du département des Alpes Maritimes.

### **3.2 Un lien privilégié avec la Principauté de Monaco**

La Principauté de Monaco applique depuis 1991 une politique générale de lutte contre la pollution atmosphérique qui inclut la limitation, directe ou indirecte, des émissions de gaz à effet de serre. La principauté de Monaco est engagée dans un projet de Plan Energie et réactualise son bilan carbone tous les ans (qu'elle transmet au Secrétariat de l'UNFCCC)

Même si la Principauté n'est pas directement sur le territoire des Alpes Maritimes, elle représente un partenaire « naturel » du département du fait de sa proximité géographique et de sa participation active à la démarche du Plan Climat initié. Elle mène des démarches pionnières intégrées dans l'analyse des dynamiques en œuvre.



### **4. Etat des Lieux : Bilan Carbone du département des Alpes-Maritimes :**

**Qu'est ce qu'un « Bilan Carbone Territoire » ?**

#### **4.1 Objectifs et Résultats**

Le « Bilan Carbone » a pour objet principal d'évaluer et de hiérarchiser le poids des émissions de G.E.S. générées sur une période donnée, par l'ensemble des activités d'un territoire : celles des résidents, de l'ensemble des collectivités et de tous les acteurs (employés, vacanciers, industriels...) en relation directe avec le territoire.

Le Bilan Carbone établit un état des lieux, c'est-à-dire procède à une évaluation carbone des actions engagées par toutes les collectivités. Il a pour objectif la réduction des émissions de GES.

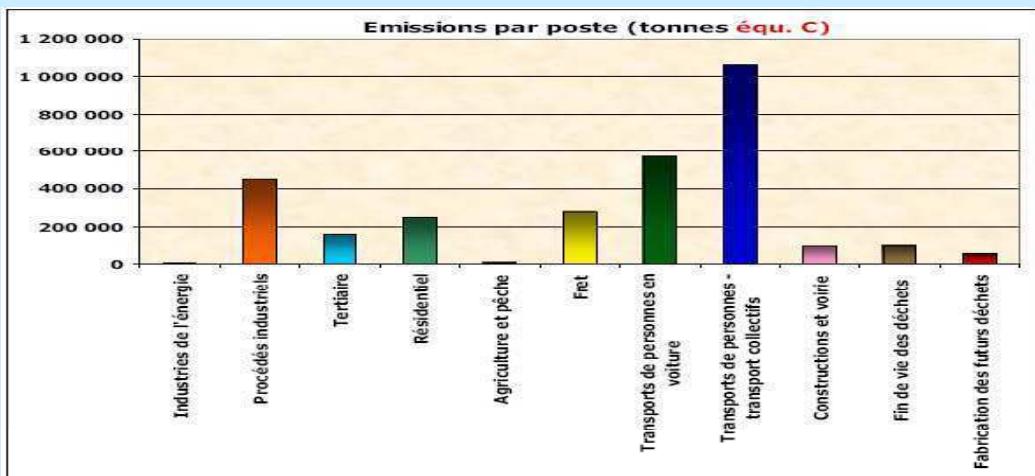
Les principaux postes étudiés pour le Bilan carbone ont été:

- les transports de personnes
- le fret
- les procédés industriels
- la production d'énergie
- les constructions et voiries
- les déchets
- le secteur résidentiel
- les activités tertiaires
- la fabrication de déchets
- l'agriculture et la pêche



Cette « photographie » détaille l'impact « climatique », mais également la dépendance aux énergies fossiles du territoire au travers des différents postes étudiés à savoir :

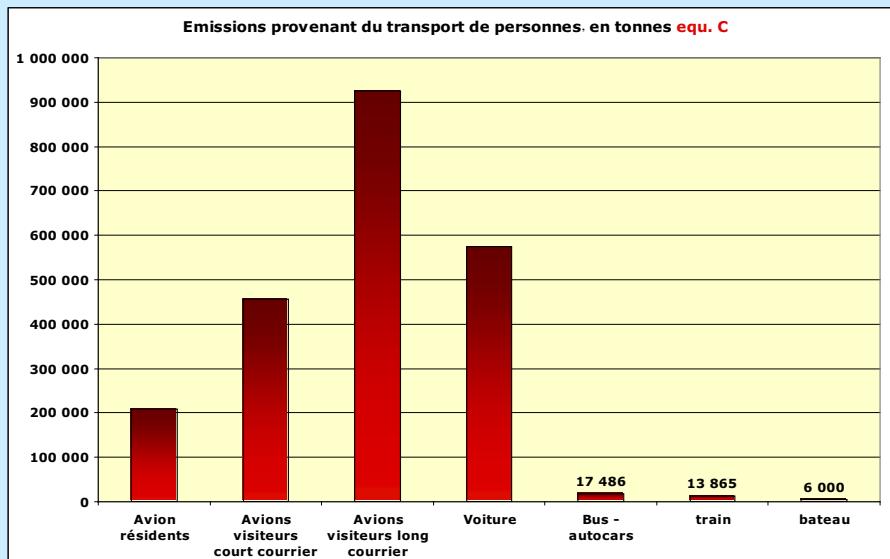
## Résultats sur l'ensemble du territoire



**Les différents modes de transports** totalisent le plus grand poste : cumul du transport de personnes par transport collectif, transport de personnes en voiture et fret totalisant plus **de 70% des émissions...**

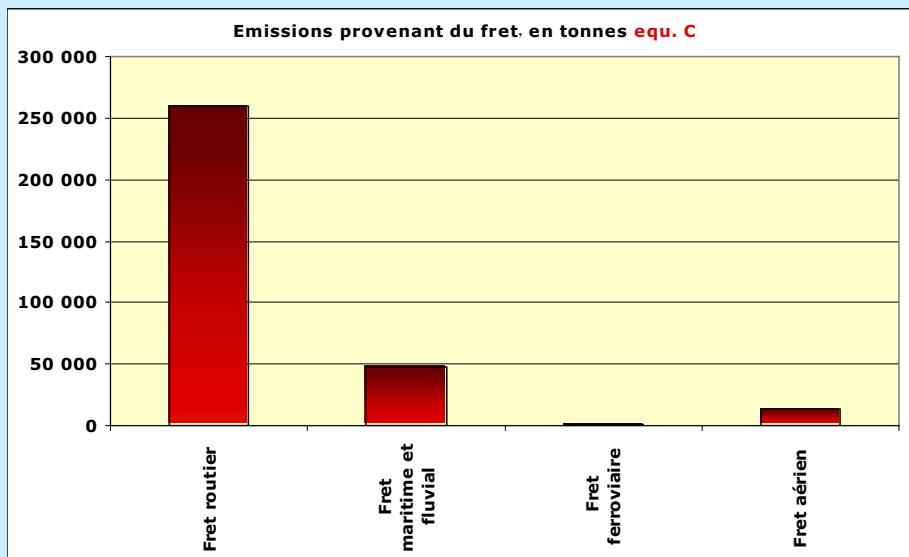


## Zoom sur le transport des personnes: 63% des émissions du territoire



Chaque touriste étranger génère de l'ordre de 37 kg eQ.C lorsqu'il vient en voiture (AR). (18 kg pour les français). C'est 15 fois moins que ceux qui viennent en avion, mais 7 fois plus que ceux qui viennent en train.

## Zoom sur les transports dont le Fret: 9% des émissions du territoire

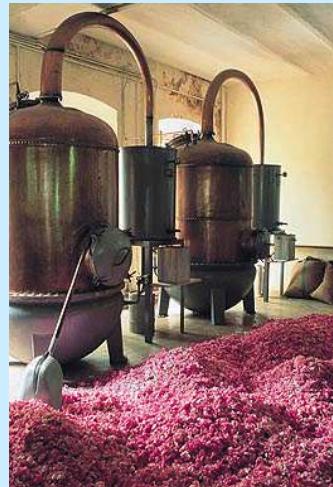


Selon le mode de transport, on rappelle ci-dessous les implications en termes d'émission de carbone. Le transport de 1 tonne de marchandise sur 1000 km représente :

En avion court courrier (<1000 km) : 900 kg équ. C  
 En véhicule utilitaire diesel < 1,5 T : 611 kg équ. C  
 En avion long courrier (>4000km): 320 kg équ. C  
 En poids lourds 6,1 à 10,9 T : 133 kg équ. C

|                              |                  |
|------------------------------|------------------|
| En semi remorque :           | 27 kg équ. C     |
| En barge, péniche fluviale : | 6 à 12 kg équ. C |
| En train (France) :          | 3 kg équ. C      |
| En porte conteneur :         | <2 kg équ. C     |
| En vraquier 150 000 tonnes : | <0,5 kg équ. C   |

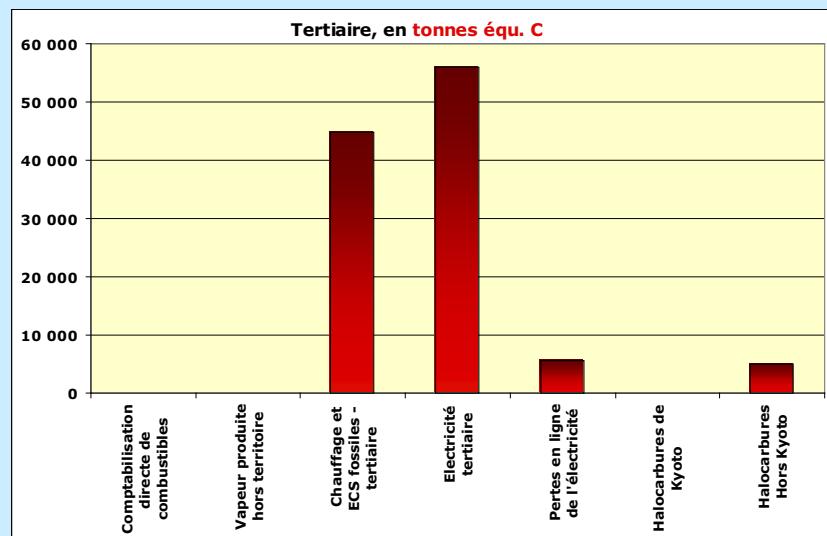
Le poste **des procédés industriels** occupe la troisième place (13%). Il s'agit des émissions liées aux installations industrielles autres que celles dédiées à la production d'énergie. Cela intègre les émissions issues de la combustion ou de réactions physiques ou chimiques (chimie, plastiques, cimenteries...).



Émissions liées à la décarbonatation générée lors de la fabrication des matériaux (clinker, ciment).

|                 |   |              |            |
|-----------------|---|--------------|------------|
| Ciments Vicat   | → | 88 000 t.e.c | (Blausasc) |
| Ciments Lafarge | → | 42 000 t.e.c | (Contes)   |

L'essentiel des postes “**tertiaire et résidentiel**” est lié au chauffage et eau chaude sanitaire fossiles et dans une moindre mesure à l'électricité représentant 3% du total des émissions.



## 5. Synthèse : plan d'actions préconisé

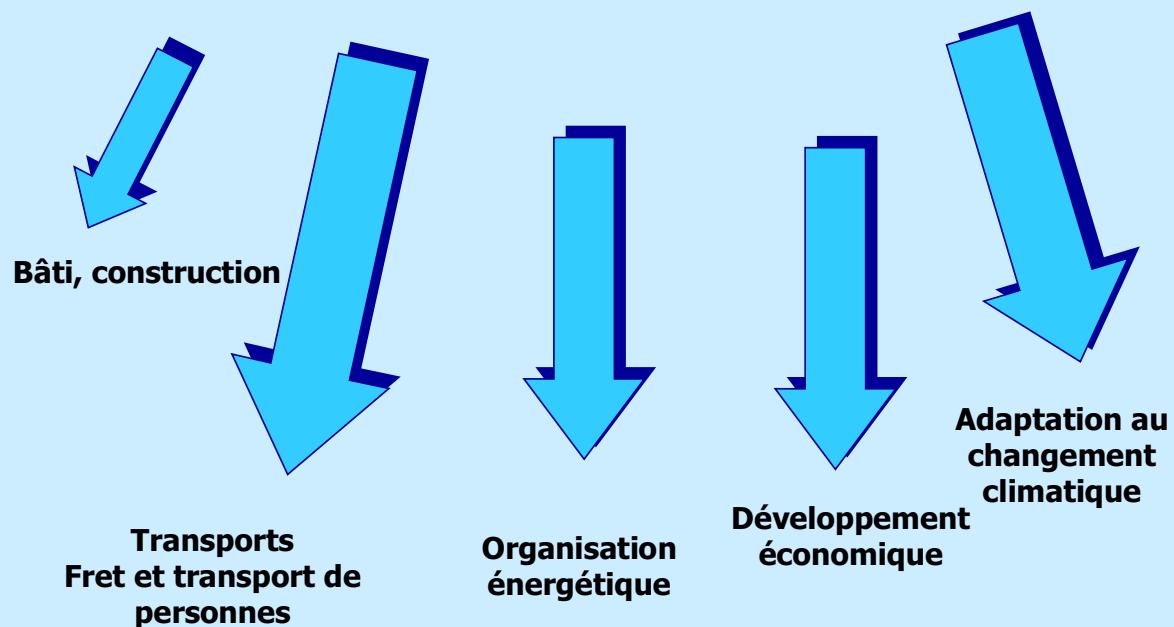
Rappels préalables : objectifs et contexte du Plan d'action climat départemental

Les objectifs affichés pour ce plan d'actions, en cohérence avec les enjeux stratégiques locaux peuvent être résumés de la manière suivante :

- réduction des émissions de gaz à effet (GES) de serre, soit de 20% des émissions du territoire d'ici 2020 (par rapport à la situation analysée par le Bilan Carbone – méthode Bilan Carbone)
- intégration globale de la problématique climatique aux politiques territoriales, tant sur le volet atténuation (réduction des émissions de GES) que sur le volet adaptation (prévention des impacts du changement climatique)
- diminution de la dépendance énergétique, notamment dans un contexte d'ouverture prochaine du marché de l'énergie
  - « déploiement maximal »
    - en fédérant les diverses initiatives qui vont concourir aux résultats poursuivis
    - en sensibilisant et en impliquant l'ensemble des acteurs socio-économiques

Au total, cinq thématiques seront abordées

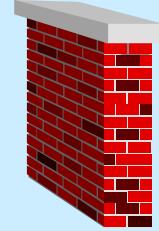
## PLAN D 'ACTIONS



L'ensemble des actions préconisées est réparti en 5 thèmes avec au préalable le développement d'outils transversaux: *site internet, groupes de travail transversaux, intégration des critères énergie et carbone dans les documents d'urbanisme et planification, ...*



- Bâti et aménagement: *diffusion de normes de haute performance énergétique, déploiement de diagnostics pour la rénovation des logements sociaux, généralisation de l'utilisation de pratiques moins émissives sur les voiries...*



- Transports et déplacements: *améliorer les dessertes ferroviaires, développer l'offre de transports collectifs, développement du télétravail, ...*

- Organisation énergétique: *structuration de la filière bois-énergie, développement d'un outil d'évaluation des potentiels de production solaire, développement de la production décentralisée d'électricité, actualisation du dispositif de soutien aux ENR, réduction des pointes d'appel électrique....*



- Développement économique: *améliorer le bilan énergétique et GES de la filière de gestion des déchets, critères d'éco-responsabilité pour les achats publics, bonnes pratiques des acteurs touristiques via l'éco-conditionnement des aides, soutien au développement des circuits courts de commercialisation des produits agricoles....*



- Adaptation au changement climatique: sécurisation de l'approvisionnement en eau sur les zones sensibles, suivi de la biodiversité, programme « trames vertes, trames bleues », opportunité sur les alternatives à la climatisation marine,....



## Organisation de la mise en œuvre du Plan Climat (2009-2013)

Comité de pilotage (2 réunions par an)

- le Conseil général des Alpes-Maritimes : élus et responsables de services
- les principales Communautés d'Agglomération, l'Association des Maires, l'ADEME

| <b>Groupes thématiques</b>   |
|--|
| 2 à 3 réunions / an + le forum annuel<br><i>Présidés par un élu + représentant technique</i> |
| Bâti et aménagement / GT 1<br>Animateur A1   |
| Transports et Déplacements / GT 2<br>Animateur A2  |
| Energie / GT 3<br>Animateur A3   |
| Développement économique / GT 4<br>Animateur A4  |
| Adaptation / GT 5<br>Animateur A5  |

### **Réseau technique**

Ce comité regroupe l'ensemble des participants aux groupes thématiques ; il constitue le réseau des acteurs territoriaux impliqués dans la démarche pilotée par le CG.

La diffusion de l'information sur le réseau sera coordonnée par le Chargé de mission PCET du Conseil Général.

Un forum annuel réunira l'ensemble du réseau sous forme d'une demi-journée incluant le traitement d'une thématique spécifique et un point général sur l'avancement des démarches.

### **Forum annuel**

### **Espace ressource :**

- Plateforme internet Energie-Climat
- Lettre d'information trimestrielle
- Echanges d'expériences et actions exemplaires
- Observatoire des effets du Changement Climatique si mis en oeuvre

## **COÛT DU PLAN CLIMAT ENERGIE DES ALPES-MARITIMES**

- Montant total: évalué à 560 millions d'euros, tous acteurs confondus, pour l'ensemble des actions : immédiates, prioritaires ou complémentaires.
- actions immédiates: 95 millions d'euros ont été chiffrés dont environ 20 millions de la part du Conseil général Ces actions sont d'ailleurs déjà engagées.
- actions prioritaires à réaliser entre 2009 et 2013, 450 millions d'euros dont 70 millions pour le Conseil Général (dont 15 millions déjà prévus).
- actions complémentaires: 10 millions d'euros dont un million pour le C.G.

Dans l'immédiat, la DEDD sollicite l'aide d'une prestation pour l'organisation de la mise en place du Plan Climat : 80 000 euros.



**Travaillons ensemble pour  
un air plus pur...**

## ANNEXE : DETAILS DES FICHES ACTIONS

- Etape 1 : Mise en œuvre des actions à faisabilité immédiate, via notamment la consolidation des actions au moins partiellement enclenchées et qui ne nécessitent qu'un éventuel ajustement « à la marge » pour contribuer à atteindre les objectifs fixés pour le PCET ;
- Etape 2 : Mise en œuvre des actions évaluées comme prioritaires (du fait de l'impact potentiel par rapport aux objectifs du PCET), envisageables sur le court terme; ces actions demandent la mobilisation de ressources complémentaires qui peuvent être significatives (budget /temps) ;
- Etape 3 : Actions complémentaires proposées pour aller plus loin .... : la prise en compte ou non de ces actions pourra être redéfinie à chaque bilan annuel du Plan.

### **Etape 1 : Mise en œuvre des actions à faisabilité immédiate**

Comme indiqué ci-dessus, il s'agit des actions à faisabilité immédiate, via notamment la consolidation des actions au moins partiellement enclenchées (prolongation / renforcement / démultiplication via des échanges d'expériences) qui ne nécessitent qu'un éventuel ajustement « à la marge » pour contribuer à atteindre les objectifs fixés.

| INTITULE ACTION  | Ref.<br>fiche | Porteur   |
|--|---------------|---|
| Réalisation de guides sectoriels pour la construction/rénovation             | 10            | Ville d'Antibes   |
| Généralisation de l'utilisation de pratiques moins émissives sur les voiries | 11            | CG<br>(infrastructure départementale)<br>Escota<br>(infrastructure autoroutière)                                  |
| Etude d'opportunité de navettes maritimes sur le littoral                    | 21            | ADAAM   |
| Déploiement du Plan Vélo Départemental                                       | 22            | Conseil Général (DRAT) sur le Plan départemental, en coordination avec collectivités et EPCI sur les Plans locaux |
| Réduction des émissions liées aux zones de congestion                        | 26            | ESCOTA sur le réseau autoroutier concédé, CG sur réseau départemental   |
| Développement de programme de recherche sur des carburants alternatifs       | 28            | CNRS/INRIA  |
| Diagnostic et sensibilisation pour la promotion de solutions ENR             | 29            | CG  |
| Structuration de la filière bois-énergie                                     | 30            | CG  |

|   |    |  |
|---|----|--|
| Soutien des projets de réseaux de chaleur au bois   | 31 | CG   |
| Développement d'un outil d'évaluation des potentiels de production solaire                        | 32 | Ecole des Mines  |
| Développement de la production décentralisée d'électricité  | 33 | Chaque collectivité sur son patrimoine   |
| Déploiement d'expériences pédagogiques sur l'énergie  | 36 | Conseil Général (DCP avec l'accord de l'inspection académique), en coordination avec des initiatives locales éventuelles (ex CASA) |
| Améliorer le bilan énergétique et GES de la filière de gestion des déchets                        | 39 | SIDOM, CG  |
| Organisation d'opérations « tourisme exemplaire » en partenariat avec les opérateurs touristiques | 42 | Parc Nat Mercantour  |
| Plaquette de communication pour les hébergements touristiques                                     | 43 | CG section action touristique, CCI Pôle tourisme   |
| Organisation de colloques « Tourisme et DD »  | 44 | PN Mercantour, CCI   |
| Accompagnement des PME-PMI sur les questions énergie et climat                                    | 45 | CCI  |
| Mise en place d'un observatoire sur les effets du changement climatique                           | 46 | CG   |
| Adaptation de la gestion forestière   | 47 | ONF  |
| Assurer la continuité d'approvisionnement en eau sur les zones sensibles                          | 48 | CG   |
| Mise en place du programme « trames vertes, trames bleues »                                       | 50 | CG   |
| Mise en place d'un système de suivi de la biodiversité  | 51 | PN Mercantour  |

### **Etape 2 : Mise en œuvre des actions prioritaires**

A partir de la liste complète d'actions proposées et des retours reçus de la part des différents acteurs parties prenantes de la démarche, une analyse a été faite qui a conduit à une caractérisation des actions en fonction de l'impact potentiel et de l'échéancier de mise en œuvre.

Les actions proposées comme prioritaires pour une mise en œuvre dans le cadre du plan d'action 2009-2013 sont ainsi les suivantes :

|   | Ref fiche | Porteur   |
|---|-----------|---|
| Mise en œuvre COURT TERME (2009-2013)   |           |   |
| Animation de groupes de travail transversaux  | 1         | CG  |
| Mise en place d'une plate-forme internet sur climat et énergie  | 2         | CG  |
| Généralisation de l'intégration des critères énergie et carbone dans les documents d'urbanisme et de planification      | 3         | CASA pour réalisation d'un guide  |
| Evaluer l'impact énergie et carbone des différents scénarios d'aménagement  | 4         | ADAAM sur ses scenarii transport  |
| Diffusion de normes ambitieuses de performance sur le bâti via l'éco-conditionnalité des aides                          | 7         | CG  |
| Déploiement de diagnostics pour la rénovation des logements sociaux   | 8         | CASA sur son territoire (diagnostics énergétiques)  |
| Mise en place d'un réseau de centres de démonstration / formation aux ENR et à l'éco-construction                       | 9         | CG pour coordination  |
| Mise en place d'une centrale d'information sur la mobilité  | 13        | SYMITAM   |
| Améliorer la desserte ferroviaire – desserte régionale  | 17        | Travaux : Région, RFF, SNCF<br>Etudes : ADAAM   |
| Développer l'offre de Transports Collectifs   | 18        | Conseil général (en coordination avec les collectivités concernées, et avec les AOTU et le SYMITAM) sur les transports interurbains |
| Assurer la continuité des transports sur les territoires isolés   | 19        | Parc National du Mercantour + Maison de Pays Puget sur leur territoire  |
| Développement des technologies de l'information permettant le développement du télétravail / l'aménagement des horaires | 22        | CG pour développement réseau fibre optique  |
| Etude de solutions alternatives au fret routier   | 24        | CCI et CG, en coordination avec travaux ADAAM   |
| Actualisation du dispositif de soutien aux installations ENR  | 34        | CG  |

|  |               |   |
|--|---------------|---|
| Réduction des pointes d'appel électriques et GES induits   | 35            |   |
| Déploiement de l'utilisation de critères d'éco-responsabilité pour les achats publics  | 37            | Chaque collectivité sur ses achats  |
| Etude d'opportunité sur les alternatives à la climatisation<br>Mise en œuvre LONG TERME<br>(démarche de préparation / suivi sur 2009-2011) | 52            |   |
| Améliorer la desserte ferroviaire – desserte nationale   | <sup>16</sup> | SNCF et RFF, ainsi que Etat et cofinanceurs de la LGV PACA (CG, CR, Agglo de Nice). |
| Développement de la desserte de l'aéroport par des transports collectifs   | <sup>20</sup> | Société Aéroportuaire Côte d'Azur   |

### **Etape 3 : Pour aller plus loin ...Actions complémentaires**

Les actions proposées ici sont d'un impact potentiel moins important par rapport aux précédentes ; leur prise en compte ou non pourra être redéfinie au fur et à mesure du déploiement du Plan.

|   | Ref.<br>fiche | Porteur  |
|---|---------------|--|
| Mise en œuvre COURT TERME (2009-2013)   |               |  |
| Etude des conditions de mobilisation de "financements carbone"  | 5             |  |
| Définition d'un partenariat énergie-climat avec la principauté de Monaco  | 6             |  |
| Amélioration de l'efficacité énergétique et réduction des émissions de GES sur les bâtiments / infrastructures portuaires | 12            | CG Direction des ports,<br>SPD<br>CCI Ports selon bâtiment/infrastructure concerné                           |
| Mise en place de partenariats pour la pérennisation des démarches de pedibus et vélobus                                   | 14            |  |
| Déploiement du recours aux équipements de visio-conférence  | 15            |  |
| Amélioration de la performance des flottes captives   | 25            | Chaque collectivité sur sa flotte  |
| Soutien au développement des circuits courts de commercialisation de produits alimentaires                                | 38            | Parc National du Mercantour sur son territoire,<br>Chambre d'agriculture service promotion diversification ? |
| Déployer des bonnes pratiques touristiques via l'éco-conditionnalité des aides  | 41            | CG   |

|  |    |  |
|--|----|--|
| Généralisation de bonnes pratiques sur l'eau   | 49 | Conseil Général<br>(SDIEE), PN Mercantour<br>pour les actions de<br>sensibilisation sur les 22<br>communes du parc |
| Incitation à la diminution des émissions des navires et<br>des véhicules des passagers | 27 | Conseil Général<br>Direction des ports, CG<br>(SPD)<br>CCI Ports selon le<br>bâtiment/infrastructure<br>concerné   |
| Mise en œuvre LONG TERME<br>(démarche de préparation / suivi sur 2009-2011)            |    |  |
| Mettre en place de nouvelles filières de gestion des<br>déchets                        | 40 |  |

# **1. Outils transversaux**

# Animation de groupes de travail transversaux



## Action n°

### Objectifs et contenu de l'action

Proposer un lieu d'échanges spécifiques à l'échelle départementale et apporter un support méthodologique aux acteurs; Constituer un référentiel des opérations exemplaires en vue de leur démultiplication (valoriser les opportunités); Apporter des réponses aux problèmes posés (présentation par exemple d'outils mobilisables, tels que PPP) (lever les obstacles)

→ Animation de groupes de travail transversaux sur les axes-clés suivants:

1° **Bâtiment et aménagement**: objectif de mise en application généralisée de la charte HQE, avec accent sur solutions techniques adaptées aux spécificités départementales, réflexion spécifique sur les possibilités techniques d'allier contraintes architecturales locales /méditerranéennes et efficacité énergétique / ENR

2° **Transports**: concertation sur les transports autour du schéma départemental des transports interurbains

3° **Energie** : conditions de développement des énergies renouvelables, freins et opportunités spécifiques au département

4° **Développement économique** : diffusion de bonnes pratiques au sein des activités du territoire

5° **Adaptation aux changements climatiques**

- Réseau de bonnes pratiques à exploiter à l'échelle des Alpes -Maritimes: <http://www.energie-cites.eu/Des-exemples-a-suivre>

- « Rendez-vous annuel des élus » du CLUB VITECC VILLES, TERRITOIRES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE pour faire remonter les messages auprès des élus et contribuer à faire de la gestion du risque climatique un volet de la politique locale



### Situation de référence

**Lien avec démarches en cours/en projet** : Démarches menées par l'ADAAM (autour du SMTDAM élaboré par l'ADAAM, du schéma départemental des transports interurbains, des différents PDU), Groupe de travail HQE piloté par le Conseil Général (Groupe de réflexion sur l'intégration des techniques de Qualité Environnemental au bâti ancien et actuel), travaux du CSTB, Charte Territoire du Parc du Mercantour en cours d'élaboration, ...

### Porteur de l'action

**CG** (DEDD, participation Direction Construction Patrimoine), **ADAAM**

### Echéancier

2009-2013

### Coût indicatif

Coût action 2009-2013: 125 000€

### Résultats attendus

Promotion des pratiques exemplaires et déploiement sur le département; Levage des freins spécifiques permettant ce déploiement

### Indicateurs de suivi

Nombre de réunions  
Nombre d'acteurs participant aux réunions

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

**Partenaires**

**Partenaires**  
Ville d'Antibes, ADAAM, CCI, CCI ports SACCA, CASA, Préconisation FBTP+FNPC +FNTR (cf. CCI)? CSTB? Envirobat ? ABF ?



# Mise en place d'une plate-forme internet départementale sur climat et énergie

Action  
n°2

Immédiate

## Objectifs et contenu de l'action

Disposer d'un outil de diffusion d'outils et de données pratiques à disposition des acteurs du territoire, avec un axe d'entrée thématique (sectoriel) à visée opérationnelle; outil constituant un support et un prolongement des groupes de travail (action n°1)

→ Exploiter et valoriser les expériences existantes (exemple : site mis en œuvre par Pays des Paillons, centre de ressources Envirobat), à organiser par thématique sectorielle (ex tourisme, ...);

→ Mise en place de clubs d'utilisateurs avec accès différencié ;

→ Diffusion et échanges d'expériences via les groupes de travail (cf action n°1) : présentations de ressources (réseau d'opérations exemplaires élargi au-delà du département 06);

→ Communication externe : document de présentation de projets menés sur le département.

## Porteur de l'action

### Lien avec outils et démarches en cours/en projet :

- Site du Conseil Général

- Sites « ressources » : ADAAM, ADEME, ARPE, Conseil Régional, Envirobat, Pays des Paillons, ...

## Situation de référence

| Partenaires potentiels |            |
|------------------------|------------|
| Techniques             | Financiers |

| Echéancier   | Coût indicatif        |
|--|-----------------------|
| 2009-2013 : communication et mise en place du réseau | Coût 2009-2013: 9000€ |

| Résultats attendus   | Indicateurs de suivi   |
|--|--|
| Promotion et sensibilisation pour le déploiement de pratiques exemplaires sur le département | Nombre de visiteurs du site; Fréquence d'actualisation (mensuelle); Nombre d'opérations et de projets exemplaires recensés |

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# Intégration des critères énergie et carbone dans les documents d'urbanisme et planification



## Action n°

Prioritaire

### Objectifs et contenu de l'action

Travail collectif visant à repenser l'urbanisme et l'aménagement par rapport à un objectif de réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES, notamment en identifiant les critères à intégrer dans les documents d'urbanisme dès l'élaboration des cahiers des charges des opérations d'aménagement, dans le respect de la loi SRU

- groupes de travail transversaux pour déterminer les critères et les leviers d'actions
- Elaboration d'un guide juridique pour accompagner l'écriture des règlements
- Elaboration et signature d'une charte d'engagement des collectivités (prise en compte effective dans les PLU, contraintes spécifiques définies) autour des enjeux-clés du département, par ex. :
  - > Réduction du trafic domicile — travail et du phénomène de villages doritos en zone péri urbaine
  - > Développer les quartiers durables (vers plus de mixité urbaine,...)
  - > Focus spécifique sur les ZA : politique de recouplage des zones, définition d'une stratégie d'implantation de ces zones (maîtriser l'étalement urbain notamment en évitant la délocalisation des centres commerciaux en périphérie générateurs de déplacements), définition d'un programme de réhabilitation
  - > Développement d'OPAH-T sur les logements anciens (exemple de Cannes, de Rennes)

La Ville de Paris a créé un guide de l'aménagement durable qui s'adresse aux agents municipaux gérant les opérations d'aménagement aux chefs de projets des services de l'urbanisme, et plus largement aménageurs, bailleurs sociaux...  
Mesures d'adaptation dans le règlement PLU des communes de Romagné et de Le Ferré:  
[http://www.ecologie.gouv.fr/plan-plu/bk\\_onerec.htm](http://www.ecologie.gouv.fr/plan-plu/bk_onerec.htm) pour site.bk



### Situation de référence

**Lien avec démarches en cours :** ADAAM: Observatoire d'aménagement commercial; étude Densifier la ville sur la ville : étude en cours concernant les zones UD/UA, CASA: Livret de conseil environnemental pour les nouveaux PLU et Règlements d'Urbanisme (Réalisation d'un document-cadre de conseil environnemental pour les nouveaux PLU et règlements d'urbanisme à destination des services d'urbanisme et d'aménagement), le cadre de référence pour la qualité environnementale de la Plaine du Var comporte un volet Ténovation

### Echéancier

Guide CASA : 2009-2013; identification des critères à intégrer aux documents d'urbanisme, réalisation et diffusion du guide

### Résultats attendus

Inscription critères énergie carbone dans règlements PLU;  
Avis PPA soumis à bonne prise en compte de ces critères,  
Evolution des documents d'urbanisme prenant en compte : énergie, mixité urbaine, éco quartiers, maîtrise également

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

### Porteur de l'action

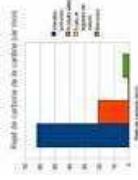
ADAAM pour l'animation des travaux (dans le cadre du futur protocole d'accord MEEDAT/FNAU et de la mission confiée à l'Agence sur la démarche Inter-SCOT)  
CASA pour la réalisation d'un guide

### Partenaires potentiels

|   |            |
|---|------------|
| Techniques  | Financiers |
| CG (DEATLD), CCI, EPA Plaine du Var, Ville d'Antibes, ADEME, CAUE, CASA, NCIA |            |

# Evaluation de l'impact énergie / carbone des scénarios de transports et d'aménagement

|           |             |
|-----------|-------------|
| Action n° | Prioritaire |
|           | Court Terme |



## Objectifs et contenu de l'action

Évaluer l'impact GES des scénarios envisagés (évolutions des déplacements et des fréquentations des différents modes de transport) ; cette action sera liée à celle de l'animation de groupe de travail transversaux (cf. action n°f).

Cette évaluation pourra intégrer un volet complémentaire sur les pollutions atmosphériques autres que GES.

→ L'ADAAM doit évaluer l'impact GES des différentes propositions et/ou scénarios de transport déplacement proposées lors de l'élaboration du SMTDAM. A cette occasion le bilan carbone 06 réalisé sur les transports sera revu à partir des chiffres et de la situation locale et non de ratio nationaux.

## Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** sur la question des transports de personnes : 2 200 000 tec

**Lien avec démarches en cours :** scénarios de transport développés par l'ADAAM dans le cadre de son schéma multimodal des transports et des déplacements des Alpes-Maritimes : évaluation de l'impact GES des différentes propositions et ou scénarios de transport déplacement proposées lors de l'élaboration du SMTDAM à partir des chiffres et de la situation locale. ; schéma de transport inter-urbain piloté par le CG; le SPEG pourra faire remonter des informations localisées sur ce thème dans le cadre du schéma directeur routier du secteur de Sophia-Antipolis (résultats attendus mi-2009)

## Porteur de l'action

ADAAM

## Partenaires potentiels

|  |   |
|--|---|
| Techniques   | Financiers  |
| EPA Plaine du Var<br>ADEME<br>CCI<br>CCI Ports<br>SACA<br>CASA<br>AtmoPaca | ADEME (subvention<br>Bilan Carbone)<br>Région<br>CASA |

## Coût indicatif

Coût action 2009: 150 000 €  
Premier trimestre 2009: 5 000 euros équivalent temps plein de 15 jours de chargé d'études)

## Echéancier

2009: Evaluation des scénarii ADAAM

## Résultats attendus

Intégration du critère carbone comme critère de prise de décision lors de l'élaboration de chaque plan de déplacement de collectivité en vue d'une accélération du transfert vers des modes de transport peu polluants

## Indicateurs de suivi

Comptages routiers; Indicateurs EMD;  
Suivi des évolutions des déplacements et des fréquentations; Nombre de PDU avec évaluation de l'impact carbone (cf. ADAAM)

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

## Etude des conditions de mobilisation de "financements carbone"



Action n°8  
Complémentaire  
Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Identifier les actions susceptibles de générer des crédits carbone et les modalités de mobilisation et valorisation de ces crédits, sachant que les collectivités développent une diversité de projets susceptibles en théorie de s'inscrire dans la finance carbone, à partir du moment où ces projets contribuent à réduire ou à stocker les émissions de gaz à effet de serre.

→ Définition d'un cahier des charges

→ Choix d'un prestataire et réalisation de l'étude

Nantes Métropole a lancé une telle étude début 2008



### Situation de référence

**Lien avec démarches en cours/en projet :** Une étude sur les CEE menée par le Conseil Régional (en cours de réalisation), mais pas d'analyse sur l'ensemble des pistes « carbone »

| Porteur de l'action  |                          |
|--|--------------------------|
| Pas de porteur à ce jour   |                          |
| Echéancier   |                          |
| 2009   | Cout étude 2009: 25 000€ |
| 6 mois pour l'étude  |                          |
| Résultats attendus   |                          |
| Identification de sources de financements mobilisables pour la réalisation des projets | Étude réalisée : oui/non |

| Partenaires potentiels  |            |
|---|------------|
| Techniques  | Financiers |
| C.G (participation<br>Direction<br>Construction et<br>Patrimoine)<br>Agglomération de<br>Nantes (étude faite<br>dans ce domaine)?<br>EDHEC? |            |

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# Développement d'un outil commun de mesure dynamique des émissions de gaz à effet de serre



## Action n°

Immédiate

### Objectifs et contenu de l'action

- ➔ Développer et diffuser un outil commun, homogène sur l'ensemble du département, de mesure dynamique des émissions de gaz à effet de serre, outil d'aide à la décision,
- ➔ quantifier les effets attendus des différents projets d'aménagement sur le territoire azuréen et d'assurer un suivi en temps réel des effets de ces projets et de les réorienter éventuellement en fonction des équilibres carbone obtenus.

### Situation de référence

**Lien avec outils et démarches en cours/en projet :** Les SGAR disposent depuis 2007 d'un outil informatique basé sur NECATER ® pour évaluer "l'équilibre carbone" de leurs projets de territoires dans le cadre de l'objectif de neutralité carbone des CPER. Cet outil permet d'appréciér l'impact des aménagements futurs à partir des montants financiers figurants dans les dossiers. Cette action permet de mettre en cohérence les méthodes déjà utilisées par les partenaires :

- Bilan Carbone® développée par l'ADEME et en cours de diffusion auprès des administrations (Etat et Collectivités).
- Référentiel CO2 d'EDF
- Pour mémoire le référentiel de KYOTO

### Porteur de l'action

Nice Côte d'Azur

### Partenaires potentiels

| Techniques  | Financiers  |
|---|---|
| •Région   | •Région   |
| •ADEME  | •ADEME  |
| •EPA - OIN  | •Les 4 agglos:<br>Nice, Menton,<br>Grasse Antibes |
| •CG   | •Ville de Cannes                                  |
| •Les 4 agglos:<br>Nice, Menton,<br>Grasse Antibes | •Ville de Cannes                                  |
| •Ville de Cannes                                  | •Principauté de<br>Monaco                         |
| •ADAAM  | •CCI  |
| •CCI  |   |

### Coût indicatif

88 500 € TTC

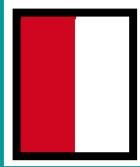
### Indicateurs de suivi

Quantité d'équivalent carbone économisée

### Résultats attendus

Réduction de la production des GES  
Lutter contre le réchauffement climatique

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Mise en place d'un partenariat énergie-climat avec la principauté de Monaco

Action  
n°

Prioritaire

### Objectifs et contenu de l'action

Echanger les bonnes pratiques monégasques et françaises grâce aux groupes de travail thématiques (action n°) et à la plateforme Internet notamment (action n°2) et développer des actions communes trans-frontières

→ Signature d'un acte de partenariat sur le Plan Départemental

→ Positionnement de la Principauté sur les actions à mener

### Situation de référence

Lien avec démarches en cours/en projet : projet de Plan Energie de la principauté de Monaco

### Porteur de l'action

Conseil Général

### Partenaires potentiels

Techniques

Financiers

### Coût indicatif

### Echéancier

2009-2011

### Résultats attendus

Continuité des actions menées sur le territoire azuréen, effet de levier potentiel entre les deux territoires sur un certain nombre d'actions, notamment sur celles contribuant à diminuer la vulnérabilité des territoires sur le plan de l'approvisionnement énergétique

### Indicateurs de suivi

Partenariat signé (oui/non); Nombre d'actions sur lesquelles la principauté s'est portée partenaire technique

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# **1. Outils transversaux**

# Animation de groupes de travail transversaux



## Action n°

### Objectifs et contenu de l'action

Proposer un lieu d'échanges spécifiques à l'échelle départementale et apporter un support méthodologique aux acteurs; Constituer un référentiel des opérations exemplaires en vue de leur démultiplication (valoriser les opportunités); Apporter des réponses aux problèmes posés (présentation par exemple d'outils mobilisables, tels que PPP) (lever les obstacles)

→ Animation de groupes de travail transversaux sur les axes-clés suivants:

1° **Bâtiment et aménagement**: objectif de mise en application généralisée de la charte HQE, avec accent sur solutions techniques adaptées aux spécificités départementales, réflexion spécifique sur les possibilités techniques d'allier contraintes architecturales locales /méditerranéennes et efficacité énergétique / ENR

2° **Transports**: concertation sur les transports autour du schéma départemental des transports interurbains

3° **Energie** : conditions de développement des énergies renouvelables, freins et opportunités spécifiques au département

4° **Développement économique** : diffusion de bonnes pratiques au sein des activités du territoire

5° **Adaptation aux changements climatiques**

- Réseau de bonnes pratiques à exploiter à l'échelle des Alpes -Maritimes: <http://www.energie-cites.eu/Des-exemples-a-suivre>

- « Rendez-vous annuel des élus » du CLUB VITECC VILLES, TERRITOIRES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE pour faire remonter les messages auprès des élus et contribuer à faire de la gestion du risque climatique un volet de la politique locale



### Situation de référence

**Lien avec démarches en cours/en projet** : Démarches menées par l'ADAAM (autour du SMTDAM élaboré par l'ADAAM, du schéma départemental des transports interurbains, des différents PDU), Groupe de travail HQE piloté par le Conseil Général (Groupe de réflexion sur l'intégration des techniques de Qualité Environnemental au bâti ancien et actuel), travaux du CSTB, Charte Territoire du Parc du Mercantour en cours d'élaboration, ...

### Porteur de l'action

**CG** (DEDD, participation Direction Construction Patrimoine), **ADAAM**

### Echéancier

2009-2013

### Coût indicatif

Coût action 2009-2013: 125 000€

### Partenaires

|  |                  |
|--|------------------|
| Ville d'Antibes, ADAAM, CCI, CCI ports SACCA, CASA, Préconisation FBTP+FNPC +FNTR (cf. CCI)? CSTB? Envirobat ? | Parc Mercantour? |
|--|------------------|

### Résultats attendus

Promotion des pratiques exemplaires et déploiement sur le département; Levage des freins spécifiques permettant ce déploiement

### Indicateurs de suivi

|                    |   |
|--------------------|---|
| Nombre de réunions | Nombre d'acteurs participant aux réunions |
|--------------------|---|

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

### Immédiate

| Objectifs et contenu de l'action  | Porteur de l'action  | Partenaires  |  |                  |
|---|--|--|--|------------------|
| <p>Proposer un lieu d'échanges spécifiques à l'échelle départementale et apporter un support méthodologique aux acteurs; Constituer un référentiel des opérations exemplaires en vue de leur démultiplication (valoriser les opportunités); Apporter des réponses aux problèmes posés (présentation par exemple d'outils mobilisables, tels que PPP) (lever les obstacles)</p> <p>→ Animation de groupes de travail transversaux sur les axes-clés suivants:</p> <p>1° <b>Bâtiment et aménagement</b>: objectif de mise en application généralisée de la charte HQE, avec accent sur solutions techniques adaptées aux spécificités départementales, réflexion spécifique sur les possibilités techniques d'allier contraintes architecturales locales /méditerranéennes et efficacité énergétique / ENR</p> <p>2° <b>Transports</b>: concertation sur les transports autour du schéma départemental des transports interurbains</p> <p>3° <b>Energie</b> : conditions de développement des énergies renouvelables, freins et opportunités spécifiques au département</p> <p>4° <b>Développement économique</b> : diffusion de bonnes pratiques au sein des activités du territoire</p> <p>5° <b>Adaptation aux changements climatiques</b></p> | <p><b>CG</b> (DEDD, participation Direction Construction Patrimoine), <b>ADAAM</b></p> | <table border="1"> <tr> <td>Ville d'Antibes, ADAAM, CCI, CCI ports SACCA, CASA, Préconisation FBTP+FNPC +FNTR (cf. CCI)? CSTB? Envirobat ?</td><td>Parc Mercantour?</td></tr> </table> | Ville d'Antibes, ADAAM, CCI, CCI ports SACCA, CASA, Préconisation FBTP+FNPC +FNTR (cf. CCI)? CSTB? Envirobat ? | Parc Mercantour? |
| Ville d'Antibes, ADAAM, CCI, CCI ports SACCA, CASA, Préconisation FBTP+FNPC +FNTR (cf. CCI)? CSTB? Envirobat ?  | Parc Mercantour?   |  |  |                  |



# Mise en place d'une plate-forme internet départementale sur climat et énergie

Action  
n°2

Immédiate

## Objectifs et contenu de l'action

Disposer d'un outil de diffusion d'outils et de données pratiques à disposition des acteurs du territoire, avec un axe d'entrée thématique (sectoriel) à visée opérationnelle; outil constituant un support et un prolongement des groupes de travail (action n°1)

→ Exploiter et valoriser les expériences existantes (exemple : site mis en œuvre par Pays des Paillons, centre de ressources Envirobat), à organiser par thématique sectorielle (ex tourisme, ...);

→ Mise en place de clubs d'utilisateurs avec accès différencié ;

→ Diffusion et échanges d'expériences via les groupes de travail (cf action n°1) : présentations de ressources (réseau d'opérations exemplaires élargi au-delà du département 06);

→ Communication externe : document de présentation de projets menés sur le département.

## Situation de référence

### Lien avec outils et démarches en cours/en projet :

- Site du Conseil Général
- Sites « ressources » : ADAAM, ADEME, ARPE, Conseil Régional, Envirobat, Pays des Paillons, ...

## Porteur de l'action

Conseil Général (DEDG, participation Direction Construction et Patrimoine pour le réseau d'opérations exemplaires)

## Partenaires potentiels

| Techniques   | Financiers                                     |
|--|--|
| ADAAM, Pays des Paillons (site développé), CCI portes SACA (pour le réseau actions exemplaires), CASA, NCA | Tous acteurs engagés dans démarche Plan Climat |

## Coût indicatif

Coût 2009-2013: 9000€

## Indicateurs de suivi

Nombre de visiteurs du site; Fréquence d'actualisation (mensuelle); Nombre d'opérations et de projets exemplaires recensés

## Résultats attendus

Promotion et sensibilisation pour le déploiement de pratiques exemplaires sur le département

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# Intégration des critères énergie et carbone dans les documents d'urbanisme et planification



## Action n°

Prioritaire

### Objectifs et contenu de l'action

Travail collectif visant à repenser l'urbanisme et l'aménagement par rapport à un objectif de réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES, notamment en identifiant les critères à intégrer dans les documents d'urbanisme dès l'élaboration des cahiers des charges des opérations d'aménagement, dans le respect de la loi SRU

- groupes de travail transversaux pour déterminer les critères et les leviers d'actions
- Elaboration d'un guide juridique pour accompagner l'écriture des règlements
- Elaboration et signature d'une charte d'engagement des collectivités (prise en compte effective dans les PLU, contraintes spécifiques définies) autour des enjeux-clés du département, par ex. :
  - > Réduction du trafic domicile — travail et du phénomène de villages doritos en zone péri urbaine
  - > Développer les quartiers durables (vers plus de mixité urbaine,...)
  - > Focus spécifique sur les ZA : politique de recouplage des zones, définition d'une stratégie d'implantation de ces zones (maîtriser l'étalement urbain notamment en évitant la délocalisation des centres commerciaux en périphérie générateurs de déplacements), définition d'un programme de réhabilitation
  - > Développement d'OPAH-T sur les logements anciens (exemple de Cannes, de Rennes)

La Ville de Paris a créé un guide de l'aménagement durable qui s'adresse aux agents municipaux gérant les opérations d'aménagement aux chefs de projets des services de l'urbanisme, et plus largement aménageurs, bailleurs sociaux...  
Mesures d'adaptation dans le règlement PLU des communes de Romagné et de Le Ferré:  
[http://www.ecologie.gouv.fr/plan-plu/bk\\_onerec.htm](http://www.ecologie.gouv.fr/plan-plu/bk_onerec.htm) pour site.bk



### Situation de référence

**Lien avec démarches en cours :** ADAAM: Observatoire d'aménagement commercial; étude Densifier la ville sur la ville : étude en cours concernant les zones UD/UA, CASA: Livret de conseil environnemental pour les nouveaux PLU et Règlements d'Urbanisme (Réalisation d'un document-cadre de conseil environnemental pour les nouveaux PLU et règlements d'urbanisme à destination des services d'urbanisme et d'aménagement), le cadre de référence pour la qualité environnementale de la Plaine du Var comporte un volet Ténovation

### Echéancier

Guide CASA : 2009-2013; identification des critères à intégrer aux documents d'urbanisme, réalisation et diffusion du guide

### Résultats attendus

Inscription critères énergie carbone dans règlements PLU;  
Avis PPA soumis à bonne prise en compte de ces critères,  
Evolution des documents d'urbanisme prenant en compte : énergie, mixité urbaine, éco quartiers, maîtrise également

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

### Porteur de l'action

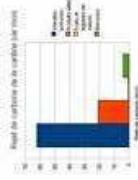
ADAAM pour l'animation des travaux (dans le cadre du futur protocole d'accord MEEDAT/FNAU et de la mission confiée à l'Agence sur la démarche Inter-SCOT)  
CASA pour la réalisation d'un guide

### Partenaires potentiels

|   |            |
|---|------------|
| Techniques  | Financiers |
| CG (DEATLD), CCI, EPA Plaine du Var, Ville d'Antibes, ADEME, CAUE, CASA, NCIA |            |

# Evaluation de l'impact énergie / carbone des scénarios de transports et d'aménagement

|           |             |
|-----------|-------------|
| Action n° | Prioritaire |
|           | Court Terme |



## Objectifs et contenu de l'action

Évaluer l'impact GES des scénarios envisagés (évolutions des déplacements et des fréquentations des différents modes de transport) ; cette action sera liée à celle de l'animation de groupe de travail transversaux (cf. action n°f).

Cette évaluation pourra intégrer un volet complémentaire sur les pollutions atmosphériques autres que GES.

→ L'ADAAM doit évaluer l'impact GES des différentes propositions et/ou scénarios de transport déplacement proposées lors de l'élaboration du SMTDAM. A cette occasion le bilan carbone 06 réalisé sur les transports sera revu à partir des chiffres et de la situation locale et non de ratio nationaux.

## Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** sur la question des transports de personnes : 2 200 000 tec

**Lien avec démarches en cours :** scénarios de transport développés par l'ADAAM dans le cadre de son schéma multimodal des transports et des déplacements des Alpes-Maritimes : évaluation de l'impact GES des différentes propositions et ou scénarios de transport déplacement proposées lors de l'élaboration du SMTDAM à partir des chiffres et de la situation locale. ; schéma de transport inter-urbain piloté par le CG; le SPEG pourra faire remonter des informations localisées sur ce thème dans le cadre du schéma directeur routier du secteur de Sophia-Antipolis (résultats attendus mi-2009)

## Porteur de l'action

ADAAM

## Partenaires potentiels

|  |  |
|--|--|
| Techniques   | Financiers   |
| EPA Plaine du Var<br>ADEME<br>CCI<br>CCI Ports<br>SACA<br>CASA<br>AtmoPaca | ADEMIE (subvention<br>Bilan Carbone)<br>Région<br>CASA |

## Coût indicatif

Coût action 2009: 150 000 €  
Premier trimestre 2009: 5 000 euros équivalent temps plein de 15 jours de chargé d'études)

## Echéancier

2009: Evaluation des scénarii ADAAM

## Résultats attendus

Intégration du critère carbone comme critère de prise de décision lors de l'élaboration de chaque plan de déplacement de collectivité en vue d'une accélération du transfert vers des modes de transport peu polluants

## Indicateurs de suivi

Comptages routiers; Indicateurs EMD;  
Suivi des évolutions des déplacements et des fréquentations; Nombre de PDU avec évaluation de l'impact carbone (cf. ADAAM)

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

## Etude des conditions de mobilisation de "financements carbone"



Action n°  
Complémentaire  
Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Identifier les actions susceptibles de générer des crédits carbone et les modalités de mobilisation et valorisation de ces crédits, sachant que les collectivités développent une diversité de projets susceptibles en théorie de s'inscrire dans la finance carbone, à partir du moment où ces projets contribuent à réduire ou à stocker les émissions de gaz à effet de serre.

→ Définition d'un cahier des charges

→ Choix d'un prestataire et réalisation de l'étude

Nantes Métropole a lancé une telle étude début 2008



### Situation de référence

**Lien avec démarches en cours/en projet :** Une étude sur les CEE menée par le Conseil Régional (en cours de réalisation), mais pas d'analyse sur l'ensemble des pistes « carbone »

| Porteur de l'action  |   |
|--|---|
| Pas de porteur à ce jour   |   |
| Echéancier   |   |
| 2009   | Cout étude 2009: 25 000€                                      |
| 6 mois pour l'étude  |   |
| Résultats attendus   |   |
| Identification de sources de financements mobilisables pour la réalisation des projets | Étude réalisée : oui/non                                      |
| Partenaires potentiels   |   |
| Techniques   | Financiers  |
| C.G (participation Direction Construction et Patrimoine)                               | Agglomération de Nantes (étude faite dans ce domaine)? EDHEC? |

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# Développement d'un outil commun de mesure dynamique des émissions de gaz à effet de serre



## Action n°

Immédiate

### Objectifs et contenu de l'action

- ➔ Développer et diffuser un outil commun, homogène sur l'ensemble du département, de mesure dynamique des émissions de gaz à effet de serre, outil d'aide à la décision,
- ➔ quantifier les effets attendus des différents projets d'aménagement sur le territoire azuréen et d'assurer un suivi en temps réel des effets de ces projets et de les réorienter éventuellement en fonction des équilibres carbone obtenus.

### Situation de référence

**Lien avec outils et démarches en cours/en projet :** Les SGAR disposent depuis 2007 d'un outil informatique basé sur NECATER ® pour évaluer "l'équilibre carbone" de leurs projets de territoires dans le cadre de l'objectif de neutralité carbone des CPER. Cet outil permet d'appréciér l'impact des aménagements futurs à partir des montants financiers figurants dans les dossiers. Cette action permet de mettre en cohérence les méthodes déjà utilisées par les partenaires :

- Bilan Carbone® développée par l'ADEME et en cours de diffusion auprès des administrations (Etat et Collectivités).
- Référentiel CO2 d'EDF
- Pour mémoire le référentiel de KYOTO

### Porteur de l'action

Nice Côte d'Azur

### Partenaires potentiels

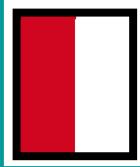
| Techniques  | Financiers  |
|---|---|
| •Région   | •Région   |
| •ADEME  | •ADEME  |
| •EPA - OIN  | •Les 4 agglos:<br>Nice, Menton,<br>Grasse Antibes |
| •CG   | •Ville de Cannes                                  |
| •Les 4 agglos:<br>Nice, Menton,<br>Grasse Antibes | •Ville de Cannes                                  |
| •Ville de Cannes                                  | •Principauté de<br>Monaco                         |
| •ADAAM  | •CCI  |
| •CCI  |   |

| Coût indicatif |
|----------------|
| 88 500 € TTC   |

| Indicateurs de suivi                     |
|--|
| Quantité d'équivalent carbone économisée |

| Résultats attendus  |
|---|
| Réduction de la production des GES<br>Lutter contre le réchauffement climatique |

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|                     |                     |                            |         |                          |            |



## Mise en place d'un partenariat énergie-climat avec la principauté de Monaco

Action  
n°

Prioritaire

### Objectifs et contenu de l'action

Echanger les bonnes pratiques monégasques et françaises grâce aux groupes de travail thématiques (action n°) et à la plateforme Internet notamment (action n°2) et développer des actions communes trans-frontières

→ Signature d'un acte de partenariat sur le Plan Départemental

→ Positionnement de la Principauté sur les actions à mener

### Situation de référence

Lien avec démarches en cours/en projet : projet de Plan Energie de la principauté de Monaco

### Porteur de l'action

Conseil Général

### Partenaires potentiels

Techniques

Financiers

### Coût indicatif

### Echéancier

2009-2011

### Résultats attendus

Continuité des actions menées sur le territoire azuréen, effet de levier potentiel entre les deux territoires sur un certain nombre d'actions, notamment sur celles contribuant à diminuer la vulnérabilité des territoires sur le plan de l'approvisionnement énergétique

### Indicateurs de suivi

Partenariat signé (oui/non); Nombre d'actions sur lesquelles la principauté s'est portée partenaire technique

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

## **2. Promouvoir un bâti et un aménagement durable**



# Diffusion de normes de haute performance énergétique via éco-conditionnalité des aides

## Action n° Prioritaire

### Objectifs et contenu de l'action

- Inciter à construire et rénover sur des critères exigeants de performance énergétique, anticiper la réglementation  
 ➔ Instaurer des clauses d'éco-conditionnalité pour les subventions (communes, bailleurs, acteurs sociaux) : charte HQE+ pour les constructions (+ car incluant des objectifs chiffrés de performance calés sur la norme BBC)  
 ➔ Prévoir des clauses adaptées pour les rénovations en vue d'atteindre la norme BBC  
 ➔ Développer les compétences des services en charge de l'instruction des dossiers  
 ➔ Contractualisation des engagements (via Charte HQE)  
 ➔ Définition d'un contrat d'objectifs sur le logement social  
 ➔ Prévoir des clauses adaptées dans le règlement départemental des aides aux particuliers : exigences d'efficacité énergétique à partir d'étude préalable, utilisation d'éco matériaux, ... (cf action n°84)  
 ➔ Mettre en place un suivi des réalisations par rapport aux objectifs affichés (enquête terrain, suivi des performances)  
 Divers exemples de bonification d'aides en fonction de l'intégration des critères énergétiques, d'engagements de certifications (cf CG92, Communauté du Pays d'Aix)

### Court terme

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** sur le parc bâti (résidentiel et tertiaire): 335 000 tec

**Politique actuelle – le cas des subvention aux organismes bailleurs** : soutien spécifique du CG pour l'acquisition/amélioration en centre urbain, pour la réhabilitation, pour l'équipement en énergies renouvelables, sans exigence chiffrée sur les moyens et résultats; aides complémentaires par les municipalités (cf. Cannes, ...)

Lien avec démarches **en cours / en projet** : actions correspondantes dans des PLIEE (ex : CASA, action n°60 NCA )

### Porteur de l'action

Conseil général

**Echéancier**  
 2009-2013 (2009 : mise en place des outils et de l'organisation, puis actualisation et pérennisation pour traitement dossiers)

**Coût indicatif**  
 Coût action 2009-2013: 400 000 000 €

### Résultats attendus

Amélioration de la performance moyenne du parc : vers un objectif de 50 kWh/m<sup>2</sup> (conforme aux futures exigences réglementaires); Rénovation de l'ensemble du parc de logements à échéance 2020

**Indicateurs de suivi**  
 Nb dossiers de subventions validés; Nb d'opérations construction/rénovation avec critères HQE+; Nombre de contrats d'objectifs sur log. social signés

Fiches action PCET CG 06  
 Sociétat ?

10 oct 08

| Partenaires  | Potentiels Financiers |
|--|-----------------------|
| Ville de Cannes,<br>BTP 06,<br>ADEME,<br>CCI, CASA,<br>NCA, FNPC<br>+ architectes<br>? CCI?<br>Ville de Nice?<br>Bailleurs |                       |

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# Déploiement de diagnostics pour la rénovation des logements sociaux



## Action n°

Complémentaire Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Diffuser auprès des bailleurs sociaux d'outils qui aident à la mise en application des nouvelles contraintes de performance énergétique des logements

- ➔ Développement d'un outil spécifique pour la prise de décision en rénovation (à partir de travaux existants), calé sur les spécificités locales et sur les contraintes spécifiques des opérations de rénovation; outil plus particulièrement destiné au collectif
- Phase de test avec des bailleurs pilotes
- Finalisation et mutualisation de l'outil
- ➔ Déploiement de diagnostics énergétiques des parcs de logements sociaux

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** émissions du secteur résidentiel: **225 000 tec**

Outil **s existants** : outil prototype (« Facteur 4 ») sur la rénovation en collectif

Lien avec démarches **en cours / en projet** : action 20 du PLEE CASA, « favoriser la réhabilitation des logements sociaux par la réalisation de diagnostics énergétiques sur les parcs de logements énergivores par les bailleurs et mise en place d'un programme de rénovation », de même, action n°0 de l'ICA

### Porteur de l'action

Chaque collectivité sur son territoire

### Echéancier

2009-2013 : Délai d'adaptation du prototype d'outil sur le logement collectif : 1 an  
2010-2011 : action 20 PLEE CASA

### Résultats attendus

Amélioration de la performance moyenne du parc : vers un objectif de 50 kWh/m<sup>2</sup> (conforme aux futures exigences réglementaires)  
Renovation de l'ensemble du parc de logements à échéance 2020

| Partenaires potentiels  |            |
|---|------------|
| Techniques  | Financiers |
| CG (DCP), BTP 06, ADEME CASA, NCA (cf. éco-conditionnalité)<br>CCI? CSTB ?<br>Ville de Cannes?<br>Sudain? |            |

### Coût indicatif

Coût action 2009-2013:  
550 000€

| Coût indicatif |  |
|----------------|--|
|                |  |

### Indicateurs de suivi

Nombre de diagnostics effectués (nombre de logements)  
Travaux réalisés : oui/non  
Si outils développés : nombre d'utilisateurs des outils

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Mise en place d'un réseau de centres de démonstration aux ENR et à l'éco-construction

### Action n°0

Complémentaire

Court Terme

#### Objectifs et contenu de l'action

Rendre visible les processus techniques disponibles (écoconstruction, écorénovation), en montrer la faisabilité

→ Mettre en place un réseau de centres spécifiques de démonstration / formation

→ Les exploiter comme supports de formation / qualification des artisans aux techniques d'écoconstruction / énergies renouvelables (formation technique mais également de gestion, outils d'évaluation tels que logiciels de simulation ...)

→ Créer le lien avec les démarches de formation des artisans

→ Créer le lien avec les filières d'approvisionnement en écomatériau

#### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** sur le parc bâti (résidentiel et tertiaire): **335 000 tec**

**Secteur de la construction dans les Alpes-Maritimes** : 23 000 emplois dans plus de 4600 établissements (source: INSEE, 2005)

**Lien avec démarches en cours / en projet** : Ecocentre (ecocentre.org), Projet Institut Formation Euro-méditerranéen Capénergies, actions CAUE, opérations mobile de démonstration, Maison du bois à Barcelonnette, centre de formation du bâtiment d'Antibes qui propose des stages de formation professionnelles ENR , plate-forme AFPA,...

#### Porteur de l'action

Mise en réseau via les groupes de travail et le site internet (actions n° et n°2)

Mise en place de centres dédiés : **CC Tinée** sur son territoire

#### Echéancier

2009-2013

#### Coût indicatif

Mise en place réseau : intégré dans l'animation transversale (actions n° et n°2)

#### Partenaires potentiels

|   |            |
|---|------------|
| Techniques  | Financiers |
| C.G (DEATLD),<br>EPA Plaine du<br>Var, BTP 06,<br>ADEME                               | CR?        |
| Organismes<br>professionnels de<br>la filière bâtiment,<br>organismes de<br>formation |            |

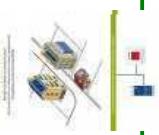
#### Résultats attendus

Couverture de l'ensemble du territoire,  
Amélioration de la formation / qualification  
des artisans aux techniques  
d'écoconstruction / énergies renouvelables

#### Indicateurs de suivi

Nombre de centres opérationnels et  
capacité d'accueil correspondante

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



# Réalisation de guides sectoriels pour la construction/rénovation

## Action n°1

Immédiate

### Objectifs et contenu de l'action

Diffuser la connaissance et l'expertise avec des guides opérationnels ciblés

→ Série de publications "techniques" ciblées, pour sensibilisation opérationnelle sur les enjeux énergie et climat, adaptées aux spécificités locales : par exemple, un guide spécifique de rénovation des hébergements touristiques

→ accent opérationnel avec mise en évidence notamment des erreurs à éviter et des bonnes pratiques

→ Publications à télécharger via le portail, plus modalités de diffusion à préciser (objectif : sensibilisation opérationnelle en amont)

Exemple des fiches pathologies du bâtiment et des fiches qualité construction publiées par l'agence qualité construction qui signalent les principaux désordres constatés sur les ouvrages par rapport au prescription des normes et DTU et au contexte de la construction.

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** sur le parc bâti (résidentiel et tertiaire): **335 000tCO<sub>2</sub>**

**Lien avec démarches en cours / en projet** : nombreux guides existants, par ex : action 6 PLEECASA, guide eco construction CAPAP, guide de la construction bois), exploitables pour des publications ciblées, opérationnelles, appel à projets lancé en mars 2008 par la Ville de Cannes pour la conception d'une « boîte à outils » pour optimiser les pratiques de réhabilitation dans les locaux publics accueillant des enfants, le volet « rénovation » du cadre de référence pour la qualité environnementale de la Plaine du Var

### Porteur de l'action

Ville d'Antibes pour une première série de publications  
Conseil Général pour diffusion via les groupes de travail et le site internet (actions n° et r2)  
(participation DCP)

**Echéancier**  
2009-2013

**Coût indicatif**  
Coût action 2009-2013: 300 000€

### Résultats attendus

Promotion des bonnes pratiques pour aller dans le sens de l'objectif de performance moyenne de 50 kWh/m<sup>2</sup>/an (à minima pour les constructions neuves)

| Partenaires potentiels |            |
|------------------------|------------|
| Techniques             | Financiers |

| Porteur de l'action   |  |
|---|--|
| Réalisations Bilan Carbone sur le parc bâti (résidentiel et tertiaire): 335 000tCO <sub>2</sub> | Nombre de guides sectoriels réalisés<br>Nombre d'exemplaires de guides sectoriels diffusés |

### Indicateurs de suivi

Nombre de guides sectoriels réalisés  
Nombre d'exemplaires de guides sectoriels diffusés

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# Généralisation de l'utilisation de pratiques moins émissives sur les voiries



## Action n°2 Complémentaire

### Objectifs et contenu de l'action

- Diffuser la connaissance et l'expertise, réduire l'impact énergie et GES des voiries
- Série de publications "techniques" ciblées, pour sensibilisation opérationnelle sur les enjeux énergie et climat
  - Formation des projeteurs et contrôleurs à l'utilisation de pratiques moins émissives sur les voiries, dans le cadre de l'ingénierie routière
  - Diffusion de l'ensemble de bonnes pratiques à adopter au sein des directions routières, notamment pour la filière exploitation (fauchage, débroussaillage, salage, emploi de végétation comme absorbeur, ...)
  - Établissement d'une veille relative:
    - > aux matériaux innovants: enrobés tièdes, liants végétaux, adjuvants de type dioxyde de titane.
    - > aux nouveaux matériaux moins consommateurs: lumineux, dispositifs de rétro-réflexion (élaboration d'un plan lumière cf. CCI)
    - > aux techniques innovantes ( étude CETE sur l'optimisation de la rugosité des infrastructures)
    - Elaboration d'une grille de pertinence de l'utilisation des nouveaux matériaux / innovations

Re Court terme

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone:** émissions liées aux routes et ouvrages de voirie (construction) :

29 000 tec

Lien avec démarches en cours / en projet : expérimentations de matériaux en cours (DRAT et DMOR); incorporation de critères DD en cours dans les appels d'offres avec variante; exemple CASA: mise en œuvre de « chantiers propres » (pointsur mesures déjà en œuvre sur le département par la fédération du bâtiment, renforcement et complément des pièces administratives des marchés de travaux, création d'un lot spécifique pour la gestion du chantier)

### Porteur de l'action

CG pour les infrastructures départementales (DMOR), ESCOTA pour les infrastructures autoroutières

### Partenaires potentiels

| Techniques   | Financiers |
|--|------------|
| Collectivités,<br>Chaque maître<br>d'ouvrage, CETE<br>(préconisé par CCI),<br>ADEME, CCI Ports<br>SACA? CSTB?<br>FNTP? (cf.<br>préconisations CCI) |            |

### Coût indicatif 2009-2013

190 000 €

### Résultats attendus

Diminution des consommations électriques (éclairage); Généralisation de matériaux plus performants (matériaux...)

### Indicateurs de suivi

Nombre de km de voirie traitées; Nombre de chantiers innovants; Elaboration d'une grille de pertinence des innovations : oui/non

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Amélioration de l'efficacité énergétique et réduction des émissions de GES sur les bâtiments / infrastructures portuaires

### Action n°3

Complémentaire Court terme

#### Objectifs et contenu de l'action

Créer une dynamique spécifique sur les ports, à partir des démarches en cours, dans le cadre de démarches internationales, autour des axes suivants d'amélioration :

- Privilégier le placement des navires le plus loin des habitations
- Recorder tous les navires résidents (flaisance/yachting) au courant ferme
- Diminuer les émissions atmosphériques des véhicules à l'embarquement/débarquement
- Déployer un dispositif portuaire complet de prévention/dissémination des alertes à l'environnement

Pour la sensibilisation sur la question des émissions marines, cf. action n°7.

#### Situation de référence

**Lien avec démarches en cours / en projet :** La CCI est en cours de mise en place de programmes d'amélioration sur les bâtiments et infrastructures des 4 ports dont elle est en charge en tant qu'exploitant. Par exemple, un programme de « 10 Actions pour faire du port de Nice un port pilote en matière de développement durable » a été élaboré (partenariat Etat / CG06 / Ville de Nice, CINCA) ; un axe de sensibilisation des usagers reste à développer (cf. action n°7).

#### Porteur de l'action

Conseil Général Direction des ports, CG (SPD)  
CCI Ports selon le bâtiment/infrastructure concerné

#### Partenaires potentiels

|  |            |
|--|------------|
| Techniques   | Financiers |
| UPACA<br>CCI<br>ADEME<br>CCI ports<br>NCA<br>SACA? (CCI)<br>Etat ? (CCI) |            |

|                |          |
|----------------|----------|
| Coût indicatif | 600 000€ |
|----------------|----------|

|            |           |
|------------|-----------|
| Echéancier | 2009-2011 |
|------------|-----------|

#### Indicateurs de suivi

Mise en œuvre des programmes (suivi dans les comptes-rendus d'activité des ports, décisions des Conseils portuaires)  
Consommations d'énergie des infrastructures

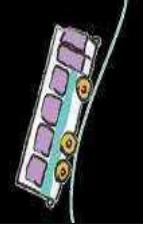
| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

### **3. Promouvoir des transports et déplacements durables**

### **3. Promouvoir des transports et déplacements durables**

Comportements

# Mise en place d'une centrale d'information sur la mobilité



## Action n°4 Prioritaire

Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Apporter une réponse aux usagers sur les détails pratiques de tout déplacement d'un point à un autre du département (y compris connexions entre modes de transport, horaires, congestion de trafic, travaux, voire liens vers covoiturage...)

→ Mise en place d'une centrale d'information mobilité pour les usagers, tous transports, tous territoires du 06 (divers supports déclinables : ligne téléphonique unique, site internet, sms, plaquettes de communication...); intégrant un calculateur d'itinéraires d'adresse à adresse.

→ Nécessité de mettre en coordination avec centres de contrôle/ réseau de gestion du trafic : Conseil Général, ESCOTA, tramway , réseaux urbains

→ Intégrer des services de covoiturage

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** : émissions liées au transport des résidents (hors aérien) : 410 000 tec

**Systèmes d'information en place** : Internet : trois sites de calculateurs d'itinéraires : réseau Ligne d'Azur-CANCA, réseau Envibus -CASA, réseau Busazur -SITP ; un portail d'information sur les transports en commun du département (SYMITAM); Tous les réseaux ont un site internet fournissant horaires et tarifs; Téléphone : Des centrales d'appel téléphoniques (CANCA, CG06; SITP) ou renvois vers du personnel des réseaux (personnel non dédié à l'information : CARF, Sillages, CASA, Bus Varmei)

### Porteur de l'action

SYMITAM (en coordination avec les AOTU) **CASA** : "pour sa centrale d'info multimodale"

### Echéancier

2009-2010

### Coût indicatif

2009-2013: 400 000 €

### Indicateurs de suivi

Mise en ligne du site : oui/non; Nombre d'utilisateurs du site

### Résultats attendus

Apporter un outil complet d'information sur les offres de transport existantes sur un territoire

Augmentation de la fréquentation des transports collectifs du fait d'un accès facilité aux informations pratiques

### Partenaires potentiels

| Techniques                                 | Financiers  |
|--|---|
| AOTU, ADAAM, Région PACA, ADEME, CCI, CASA | CG (DEATLD) ADEME/Région CASA (80 k€ consacrés à son propre site) |

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# Mise en place de partenariats pour la pérennisation des démarches de pédibus et vélobus



## Action n°5

Complémentaire  
Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Mettre en place les conditions qui permettent une « professionnalisation » et une pérennisation des démarches de pédibus / vélobus

- ➔ Recensement des initiatives en cours et des associations impliquées
- ➔ Déploiement de partenariats avec les associations sur l'ensemble du département si pertinent
- ➔ Assurer une communication large

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** : émissions liées aux transports des résidents (hors aérien) : 410 000 tec

**Lien avec démarches en cours/en projet** : projet de partenariat avec des associations mené par le Pôle Azur Provence, diverses démarches "Vélobus" et "Pédibus" mises en place/ en cours de développement localement et en lien avec des plans de déplacement d'établissements scolaires, Mission régionale marchons vers l'école (MVE), ...

### Porteur de l'action

Conseil Général

### Partenaires potentiels

Techniques

Financiers

**Cout indicatif**  
100 000 € sur 2009-2011

Service de l'écologie urbaine de la ville de Cannes (M Josse)  
Ville d'Antibes  
ADEME  
Pôle Azur Provence?

**Résultats attendus**  
Généralisation des démarches permettant une desserte de l'ensemble des établissements (rayon de proximité pertinent à préciser)

**Indicateurs de suivi**  
Nbre d'associations impliquées  
Nbre d'établissements concernés  
Nbre d'élèves concernés

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# Déploiement du recours aux équipements de visio-conférences



## Action n°6 Complémentaire Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Généraliser le recours à la visio-conférence pour le fonctionnement interne des services  
➔ Installation d'équipements  
➔ Sensibilisation des utilisateurs  
➤ Trajets intra-départementaux : exemple pour les réunions des services sociaux  
➤ Trajets plus longue distance : réunions sur la région, sur Paris  
➔ Information élargie sur cette question (en direction des entreprises,...)

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** : émissions liées aux transports des résidents (y compris aérien : déplacements des résidents et visiteurs sans unitées) : 790 000 tec  
[Lien avec démarches en cours/en projet](#) : démarches en cours de mise en place au sein du CG

### Porteur de l'action

Conseil Général en interne; Chaque collectivité sur ses locaux

### Partenaires potentiels

Techniques

Financiers

### Coût indicatif

Echéancier  
2009-2011

### Indicateurs de suivi

Nbre de salles équipées  
Nbre d'utilisateurs par type de trajet évité  
(intradépartemental, courte distance, longue distance)

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

### **3. Promouvoir des transports et déplacements durables**

Organisation des flux



## Amélioration de la desserte ferroviaire – desserte nationale

|        |
|--------|
| Action |
| n°7    |

Prioritaire

Long terme

### Objectifs et contenu de l'action

Offrir des solutions LGV pour les trajets moyennes distances, nationaux et européens avec possibilité d'intermodalité sur l'aérien et report modal de l'aérien sur le fer, permettre un report de fret routier par l'amélioration de la desserte nationale.

Cibles-clés : les voyageurs aériens utilisant l'avion sur des destinations telles que Paris, Bordeaux, Lille ; les camions circulant dans le 06, avec la libération de sillons grâce à la création de la LGV PACA

→ Mise en place LGV PACA (études en cours)

→ Analyse de l'impact en fonction du tracé sur les Alpes-Maritimes

→ Améliorer l'information dans les gares (horaires, retard...) en relation avec la centrale d'information sur la mobilité

→ Développer les accès au gare pour promouvoir l'intermodalité (stationnement auto, vélo, transport en commun)

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** : émissions liées aux déplacements visiteurs/touristes : **1,6 M tec**

**Lien avec démarches en cours /en projet** : Etude ADAAM /ARUP d'évaluation technique des scénarios de desserte, Etude ADAAM sur l'implantation des gares LGV dans les Alpes-Maritimes

### Porteur de l'action

Travaux : **SNCF et RFF**, ainsi que Etat et cofinanceurs de la LGV PACA (**CG, CR, Nice Côte d'Azur**); Etudes : **ADAAM**

| Partenaires potentiels |            |
|------------------------|------------|
| Techniques             | Financiers |

ADAAM  
CCI  
SACA

### Coût indicatif

110 000 € sur 2009-2013 puis 8 à 11 milliards d'euros (dont 600 millions pour deux gares TGV)

### Echéancier

2009-2013: études préalables

| Indicateurs de suivi   |  |
|--|--|
| Mise en service LGV : oui/non<br>Suivi du report modal effectif dès mise en service (nombre de km-passagers du routier et de l'aérien vers le ferroviaire) |  |

### Résultats attendus

Promouvoir un transfert modal pour les trajets longue distance, notamment Nice / Paris, multimodalité de la desserte  
Accès connexion réseau LGV Italie

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Amélioration de la desserte ferroviaire – desserte régionale

Action  
n°8

Prioritaire

Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Permettre un report sur le rail des voyageurs routiers par l'augmentation de la desserte régionale et l'augmentation de la capacité ferroviaire sur la ligne littorale, voyageurs ciblés: destinations régionales (Marseille, Toulon) et interdépartementales (entre Nice Thiers, Nice Saint Augustin, Mouans Sartoux, Est Var, Monaco, voire Gênes), voyageurs routiers en rabattement/diffusion de l'aéroport de Nice.

→ Cadencement des trains: Développer de nouveaux services TER (6 TER par heure de pointe dans le 06) et ICGV apportés par la mise en service de la LGV PACA et ICGV

→ Mise en place 3voie (travaux engagés)

→ Augmentation de la fréquence de la desserte régionale + cadencement

→ Réaménagement des gares en pôles d'échanges (« hubs »): développer les accès aux gares (stationnement auto, vélo, transport en commun)

→ Développement de la tarification combinée TER + AOT

→ Investissement dans les capacités des rames

→ Amélioration de l'information dans les gares (horaires, retard,...) en relation avec la centrale d'information sur la mobilité

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** sur les transports résidents (hors aérien) = 400 000 tec

**Lien avec démarches en cours /en projet :** Etude ADAAM sur l'augmentation de capacité entre Cannes et Nice ( Bureau d'Etude SMA), Etude ADAAM sur la valorisation des infrastructures ferroviaires des Alpes-Maritimes (utilisation maximale de l'infrastructure, cadencement et intermodalité autour de la voie ferrée), ( Bureau d'Etude CITTEC)

### Porteur de l'action

Travaux : Région, RFF, SNCF; Etudes : ADAAM

### Partenaires potentiels

| Techniques                                  | Financiers                          |
|---|-------------------------------------|
| RFF<br>SNCF<br>AOTU<br>CG 06<br>SACA<br>CCI | RFF<br>SNCF<br>AOTU<br>CG 06<br>CCI |

### Coût indicatif

Coût des études : 50 000 €

### Résultats attendus

Mise en place du cadencement fer et transport en commun sur les pôles multimodaux, meilleure desserte des moyen et haut pays, transfert modal vers les transports collectifs

### Indicateurs de suivi

Augmentation de la fréquentation ferroviaire (Nombre de voyageurs supplémentaires, km-passagers)  
Report modal effectif (nombre de km-passagers du routier vers le ferroviaire)

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# Développement de l'offre de Transports Collectifs interurbains et urbains



Action n°9

Prioritaire

Court terme

## Objectifs et contenu de l'action

Améliorer qualitativement et quantitativement l'offre de transports interurbains, action à envisager de façon globale, en complémentarité avec le développement de l'offre de transports collectifs urbains. Mise en place du scénario ambitieux, pour un doublement de la fréquentation des TC à l'horizon 2020

→ Elaboration du Schéma Départemental des transports interurbains, intégrant les axes d'amélioration suivants :

- Accélérer le réseau en développant les dessertes express et semi-express et en réalisant des projets de sites propres en commun avec les AOTU
  - Imbriquer les réseaux TC et aménager les pôles d'échanges, développer l'interconnexion avec le réseau ferroviaire
  - Mettre en place un système billettique interopérable
  - Permettre l'accessibilité aux transports des PNR
  - Augmentation de l'interactivité des réseaux de bus et rationalisation des périmètres des AOTU
  - Promouvoir les transports « doux » : auto partage, pistes cyclables
- Le Conseil Général du Bas-Rhin a engagé deux démarches de réflexion stratégique menées conjointement : le Schéma directeur des transports et des déplacements (S.D.T.D.) et le Schéma directeur d'accèsibilité des transports (S.D.A.).

## Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** sur les transports résidents (hors aérien) = **400 000 tec**

**Lien avec démarches en cours /en projet** : réorganisation en cours de certains réseaux (CASA dans son PDU a prévu de réaliser un TCSP entre Antibes et Sophia Antipolis, mette en place la ligne 100 express et restructurer du réseau ENVIBUS à 2010, Sillages, CARF), politique tarifaire unique sur la CANCA depuis 2005, réouverture ligne ferroviaire Cannes Grasse, projet d'aménagement intermodal de la gare de Menton, nouvelles délégations de services publics, tarification unique TAM CG

## Porteur de l'action

**Conseil général DEATLD** (en coordination avec les collectivités concernées, et avec les AOTU et le SYMITAM)

## Partenaires potentiels

| Techniques   | Financiers                                  |
|--|---|
| EPA Plaine du Var, ADAAM, CCI, SACIA, CASA, NCA<br>Toutes collectivités AOTU | CASA (TCSP) avec le CG06, Région PACA, Etat |

## Cout indicatif

8 000 000 €

## Indicateurs de suivi

Evolution du nombre et de la fréquence de lignes de bus interurbains (en %)  
Nombre de plate-formes intermodales construites  
Augmentation de la fréquentation (nbre voyageurs, km-passagers)

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>Echéancier</b> | 2008-2013 (Mise en place de la billettique début 2009, Mise en application du schéma en septembre 2011) |
|-------------------|---|

## Résultats attendus

Promouvoir un transfert modal vers les transports collectifs, Offre de transport organisée et diversifiée

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



# Aménagement de la continuité des transports sur les territoires isolés

Action n°20

Prioritaire  
Court terme

## Objectifs et contenu de l'action

Mettre en place une offre de transports collectifs intermodale et des projets innovants, rapides, mise en œuvre facile, non polluants et ludiques pour la desserte collective des zones isolées :

- Optimiser le transport collectif dans les zones péri littorales en continuité avec les transports classiques avec des solutions innovantes : mise en place de programme de recherche et de développement, identifications de produits existants et adaptations aux problématiques locales, billettique interopérable et tarification combinée (cf action n°7), information multimodale (site int' énet, centrale de mobilité : cf action n°2,...).
- Généralisation de systèmes de navettes collectives à partir des arrivées de transports interurbains / de gares (cf exemple d'Allos)
- Garantir l'intermodalité des transports : Développer un titre d'accès multi-transport, aménagement des noeuds intermodaux (3voie ferrée, ...)
- Cas du Mercantour :
  - test de 3 systèmes de navette pour accéder au cœur du massif
  - test de viabilité d'un service de location de véhicule électrique pour la découverte touristique du Cians-Var , dans les vallées du Var et du Cians en prolongement du Train des Pignes

## Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** : émissions liées aux transports résidents et visiteurs (hors aérien) = **555 000 tec**

**Lien avec démarches en cours/projet**: Schéma départemental des transports et déplacements (scénarios 2020) en cours de réalisation par l'ADAAAM (résultats attendus pour l'automne 2008); Mise en place d'un site d'info multimodal (SYMITAM : cf action n°2); Études des points de rupture et analyse économique des systèmes palliatifs sur l'itinéraire du « Grand Tour Alpin Maritime Mercantour »

## Porteur de l'action

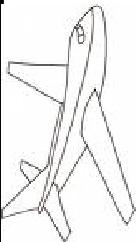
Parc National du Mercantour + Maison de Pays Puget sur leur territoire

**Echéancier**  
2009-2011 (réalisation de tests)

## Résultats attendus

Améliorer la desserte en transports collectifs et peu polluants du Moyen et du Haut pays, promouvoir un transfert modal

| Partenaires potentiels   |   |
|--|---|
| Techniques   | Financiers  |
| AOTU (étude des noeuds intermodaux)<br>CG 06, Région,<br>NCA, CAUE, CCI<br>PIT | AOTU<br>CG 06<br>Région<br>PIT  |
| Porteur de l'action  |   |
| <b>Cout indicatif</b><br>110 000 €   | <b>Indicateurs de suivi</b><br>Mercantour : Nombre de navettes collectives mises en place et fréquentation (nbre voyageurs) |
| Outils transversaux  | Bâti et aménagement   |
| Transports et déplacements   | Energie   |
| Développement économique   | Adaptation  |



## Développement de la desserte de l'aéroport par des transports collectifs

Action  
n°1

Prioritaire  
Long terme

### Objectifs et contenu de l'action

Connecter directement l'Aéroport aux différentes villes des Alpes-Maritimes et au centre-ville de Nice par des moyens modernes et directs de transports en commun.

- Travail sur la mise en place de :
- La desserte des terminaux par la ligne 2 du tramway
- La gare multimodale (TER-LGV)
- La navette maritime

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** émissions liées aux transports résidents et visiteurs (hors aérien) = 555 000 tec  
**Fréquentation Aéroport de Nice**: 10 millions de passagers (2007)

### Porteur de l'action

Société Aéroportuaire Côte d'Azur

### Partenaires potentiels

|  |            |
|--|------------|
| Techniques   | Financiers |
| CCI, CCI Ports CANCA, Conseil Général, Ville de Nice, Région, SNCF |            |

### Echéancier

### Coût indicatif

### Indicateurs de suivi

|                    |  |
|--------------------|--|
| Résultats attendus | Fréquentation (nombre de personnes utilisant les TC pour la desserte « collective » de l'aéroport) |
|--------------------|--|

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Etude d'opportunité de navettes maritimes sur le littoral

Action n°22  
Complémentaire  
Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Contribuer à la réduction du trafic routier, notamment sur les périodes de forte fréquentation touristique

→ Etude de faisabilité

→ Organisation de sessions d'information : groupe de travail ADAAM/SMTDAM sur le déplacement par voie maritime

### Situation de référence

**Fréquentation Aéroport de Nice :** émissions liées aux transports résidents et visiteurs (hors aérien) = 555 000 tec

**Lien avec démarches en cours et projets :** bilan GES d'une option de navettes maritimes sur des liaisons aéroport / villes voisines ;  
expérience d'une ligne de transport inter-ports (*Marine(s)*) à Cannes

### Porteur de l'action

ADAAM (étude)

### Partenaires potentiels

| Techniques   | Financiers |
|--|------------|
| CG 06, Collectivités,<br>DDE<br>EPA Plaine du Var<br>ADEME<br>CCI, CCI ports<br>Compagnies de<br>transport maritime<br>locales,<br>nationales... |            |

### Coût indicatif

8 000 000 €

### Indicateurs de suivi

Etude réalisée (oui/non)

### Résultats attendus

Conditions de faisabilité pour un report modal des transferts de l'aéroport à destination de Nice, Cannes, Antibes et Monaco

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



# Développement des technologies de l'information permettant le développement du télétravail / l'aménagement des horaires

## Action n°23

Complémentaire Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Politique active de promotion du haut débit :

- Déploiement progressif d'un réseau de fibre optique sur les routes pour desservir le moyen et le haut pays, les zones non couvertes, non dégroupées; l'alternative à la fibre peut résider dans la construction de dessertes radio alimentant des points reculés
- > Concertation avec les opérateurs pour la fiabilité des réseaux et des débits
- > Recommandations de mise en œuvre (comment exploiter les opportunités de pose de fourreaux lors de travaux,...)
- Soutien et promotion des « bonnes pratiques » :
- > démarches d'entreprises (ex: charte avec les RH, cf. CCI) : intégration de possibilités d'aménagement des horaires de travail, développement de PDE prenant en compte ces possibilités (cf. action sensibilisation /Accompagnement des PME PMI),
- > développement des services et des activités sur chaque territoire, généralisation des télé-procédures (santé, formation, démarches administratives, etc.),

(organisation de la visio-conférence (équipement des postes informatiques webcams))

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** sur les transports résidents (hors aérien) = **400 000 tec**, dont 74 000 pour les trajets domicile-travail en voiture

**Lien avec démarques en cours/en projet** : généralisation de l'accès aux services publics depuis les Maisons du Département et au centre de télétravail de Chateauneuf; schéma directionnel en cours d'élaboration sur Cannes en collaboration avec le service informatique pour le déploiement du réseau et l'accès Haut débit (service Régulation Trafic et Réseaux de la Ville de Cannes en tant que gestionnaire de la fibre optique sur la Ville). La CASA a prévu une étude de faisabilité économique et juridique (construction du centre de télétravail, réception et opérationnalité du centre), la CARF a prévu d'accompagner les opérations de développement de ses ZAC d'un/plusieurs Télécentres

### Porteur de l'action

Conseil général DEATLD pour le réseau départemental de fibres optiques

**Echéancier**  
2009-2011

**Cout indicatif**  
2 000 000 €

**Techniques**  
service Régulation Trafic et Réseaux de la ville de Cannes, NCA, CCI, Communes et intercommunalités,

notamment celles concernées par la réfection des réseaux/voies, opérateurs de télécommunication, SDEG ....

### Indicateurs de suivi

Nbre km fibre optique installés  
Nbre de personnes desservies par les réseaux

### Résultats attendus

Extension des débits délivrés et des usages  
Réduire trafic domicile-travail (entre autres effets) et trajets professionnels, développer modes de consommation à distance, maintien de la population locale en zones isolées

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation                            |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|---------------------------------------|
|                     |                     |                            |         |                          | Fiches action PCET CG 06<br>10 oct 08 |



# Déploiement du Plan Vélo Départemental

Action  
n°24

Immédiate

## Objectifs et contenu de l'action

Faciliter le recours aux déplacements doux, en coordination avec les différentes initiatives sur le territoire  
 ➔ Mise en œuvre du Schéma Départemental Cyclable : réseau structurant d'itinéraires sécurisés, situés majoritairement sur la bande côtière avec des itinéraires en première urgence (littoral, Siagne, Var, Sophia Antipolis, Paillon, Loup)  
 ➔ Aménagement routier à décliner par le département, les communautés d'agglomération et les communes, subventions aux communes qui s'engagent

➔ Déploiement coordonné des plans :

- Création d'un réseau régional de boucles cyclo-touristiques, et de grands itinéraires sportifs et touristiques en coordination avec les plans locaux et les projets d'aménagement multimodaux (schéma régional PACA)
- Déploiement des offres locales (exemple « vélo bleu » à nice)
- Mise en œuvre du plan collèges (relier les collèges aux agglomérations, intégrer du stationnement vélos), du plan parcs (création de cheminement cyclables type voies-vertes dans les parcs départementaux), d'un plan de bandes départemental (équipement en bandes cyclables par optimisation des largeurs de chaussées sur RD)
- Rédaction de la charte d'aménagements cyclables
- ➔ Communication à travers des journées annuelles ou mensuelles d'événements cyclabiles

## Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** sur les transports résidents (hors aérien) = **400 000 tec**

**Déplacements doux** : 31% des déplacements sur le département s'effectuaient en marche à pied mais seulement moins de 1% en deux roues non motorisées (source : Enquête Ménages 1998, ADAAM, Observatoire des déplacements).

**Liens avec des démarches en cours et en projet** : Plans Vélos en développement à diverses échelles, « Vélos bleus » à Nice (vélos en libre service), CASA : Appuis technique et financier aux projets cyclables d'initiative communale – opérations de sensibilisation et de communication en partenariat avec le milieu associatif – création d'une vélostation en gare ferroviaire d'Antibes

## Echéancier

2008-2011 (Plan démarré en 2004, études préalables réalisées)

## Résultats attendus

Réseau de pistes couvrant l'ensemble du territoire avec interconnexions sur les différents réseaux

## Coût action 2009-2013

50 M€ : schéma départemental cyclable (2004-2014)

## Indicateurs de suivi

Nbre de km de pistes  
 Fréquentation (% des déplacements - enquête Ménages Déplacements de 2009-2010)  
 Ratio €/km pour suivi financier

## Porteur de l'action

Conseil Général (DRAT) sur le Plan départemental  
 Collectivités et EPCI sur les Plans locaux

## Partenaires potentiels

|  |   |
|--|---|
| Techniques   | Financiers  |
| EPA Plaine du Var, ADEME, CC Stations du Mercantour, CASA EPCI et Communes | ADEMIE/Région CASA pour communes de l'agglo EPCI ? Communes ? |

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|                     |                     |                            |         |                          |            |



## Etude de solutions alternatives au fret routier

Action n°25

Prioritaire  
Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Etudes des solutions alternatives pour diminuer l'impact du fret routier, notamment en diminuant le fret de transit :

- ➔ Fret de transit: Etude en cours pour favoriser le report des poids lourds en transit sur les autoroutes de la mer
- ➔ Fret interne et d'échanges: Retravailler la notion de stock de proximité (aires de stockage mutualisées) en vue d'une meilleure organisation de la logistique urbaine/taux de remplissage des camions

Etudes de faisabilité :

- Opportunités de ferroulage : analyse en cours dans le cadre du schéma multimodal de l'ADAAM (aménagement gare de Peïlles ?)
- Opportunités de merroulage (fret maritime de desserte sur les ports du département en provenance ou à destination des ports reliés aux autoroutes de la mer)

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** émissions liées au fret routier: **260 000 tec**

**Liens avec des démarches en cours/en projet:** travaux de l'ADAAM (évolution du trafic local de marchandise pour trouver des solutions alternatives au trafic routier en ville – bureau d'études ACP), Etude CCI / CG06 sur les autoroutes de la mer en Méditerranée (en cours) et en parallèle : étude du Cercle Optimodalité en Europe sur les autoroutes de la mer en Méditerranée (en cours); Etudes nationales sur le transport combiné (rapport C. Rosé, rapport H.M. Ghigonis)

### Porteur de l'action

CCI et Conseil Général (DEATLD)

### Partenaires potentiels

| Techniques   | Financiers      |
|--|-----------------|
| Conseil Général<br>EPA Plaine du Var<br>ADEME<br>ADAAM | Conseil Général |

### Coût indicatif

190 500 €

### Indicateurs de suivi

Etudes réalisées (oui/non)

### Résultats attendus

Définition des conditions de faisabilité pour un report modal du fret

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

### **3. Promouvoir des transports et déplacements durables**

Réduction des impacts

# Amélioration de la performance des flottes captives



## Action n°26

Complémentaire Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Généralisation de l'utilisation de véhicules légers performants en matière d'émissions (catégorie A ou B, carburants alternatifs) et meilleure gestion captive des flottes des collectivités et communautés de communes (y compris en délégation de service public - DSP)

→ Engagement des acteurs compétents pour l'application de normes exigeantes de performance lors des renouvellement de DSP, définition de critères (consommations et émissions) plus stricts pour les véhicules lors de la prochaine contractualisation de l'offre de transport interurbaine

→ Echange d'expériences (cf action n°) pour étude d'opportunités :

➤ types de véhicules les plus adaptés en fonction des usages : urbain, inter-urbain, ...

➤ véhicules à carburants alternatifs : approvisionnement en Biocarburant B30 avec des biocarburants de deuxième génération et autres types d'énergie (hydrogène, air comprimé...)

→ Information élargie sur cette question : notamment en direction des entreprises pour les flottes professionnelles et des flottes autres véhicules légers (scooter électrique, vélo...)

### Situation de référence

Résultats Bilan Carbone sur les transports résidents (hors aérien) = 400 000 tec, dont 74 000 pour les trajets domicile-travail en voiture

### Porteur de l'action

Chaque collectivité sur sa flotte (DLog pour le CG)

### Partenaires potentiels

| Techniques                                    | Financiers |
|---|------------|
| EPA Plaine du Var<br>Ville d'Antibes<br>ADEME |            |

### Coût indicatif

|            |  |
|------------|--|
| Echéancier | 2008-2011 (en fonction date de renouvellement des marchés) |
|------------|--|

### Indicateurs de suivi

Part des flottes captives « performantes »  
(catégorie A ou B, carburants alternatifs)  
Performance moyenne des flottes (l/100km et gCO2/km)

### Résultats attendus

Baisse des consommations de carburants et des émission de CO2

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Incitation à la diminution des émissions des navires et des véhicules des passagers

Action  
n°27

Immédiate

### Objectifs et contenu de l'action

Contribuer à l'application du renforcement de la réglementation internationale et européenne sur les émissions des navires en transit (ferry, croisière) et créer une dynamique spécifique sur les ports, à partir des démarches en cours, dans le cadre de démarches internationales, autour des axes suivants :

- Aménagement des infrastructures (cf fiche action n°12)
- Déployer un dispositif portuaire complet de prévention/dissuasion des atteintes à l'environnement
- Contrôler systématiquement la conformité environnementale des navires et bateaux
- Rédiger un guide des bonnes pratiques environnementales pour les navires de commerce et de plaisance et le public
- Organiser la 1ère table ronde « navires à passagers et environnement urbain »
- Être le département pilote en matière de bilan carbone maritime
- Créer un groupe de travail bilan carbone maritime avec l'ADEME pour l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation carbone des activités maritimes

### Situation de référence

Lien avec démarches en cours / en projet : La CCI est en cours de mise en place de programmes d'amélioration sur les bâtiments et infrastructures des 4 ports dont elle est en charge en tant qu'exploitant. Par exemple, un programme de « 10 Actions pour faire du port de Nice un port pilote en matière de développement durable » a été élaboré (partenariat Etat / CG06 / Ville de Nice, CINCA) ; un axe de sensibilisation des usagers reste à développer.

### Porteur de l'action

Conseil Général Direction des ports; CCI Ports selon le bâtiment/infrastructure concerné

### Partenaires potentiels

| Techniques   | Financiers |
|--|------------|
| UPACA<br>CCI<br>ADEME<br>CCCI ports<br>SACA? (CCI)<br>Etat ? (CCI) |            |

### Coût indicatif

100 000 €

### Résultats attendus

Etre le département pilote en matière de bilan carbone maritime, Etre leader en matière d'infrastructures portuaires : exploitation, construction et aménagement éco-responsable

### Indicateurs de suivi

Mise en œuvre des programmes (suivi dans les comptes-rendus d'activité des ports, décisions des Conseils portuaires)  
Nombre d'usagers sensibilisés

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Développement de programme de recherche sur des carburants alternatifs

Action n°8

Immédiate

### Objectifs et contenu de l'action

Développement de projets de recherche innovants dans le domaine des carburants

→ Programme de recherche INRIA/CNRS en cours sur la faisabilité de production de carburants à partir de microalgues

→ Soutien financier pour le développement du programme et de ses applications

### Etat des lieux - contexte

(Programme de recherche en place)

### Porteur de l'action

CNRS / INRIA

### Partenaires potentiels

Techniques

Financiers

Les partenaires du  
projet ANR  
Shamash, NCA,  
Ville d'Antibes

Coût indicatif  
3 000 000€

### Indicateurs de suivi

Rapports d'avancement

### Résultats attendus

Publications scientifiques

Evaluation des conditions de faisabilité  
pour une utilisation à grande échelle de  
ces carburants

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

## **4. Promouvoir une organisation énergétique durable**



## Diagnostic et sensibilisation pour la promotion de solutions ENR

Action  
n°29

Immédiate

### Objectifs et contenu de l'action

Permettre un déploiement des ENR à grande échelle en levant des blocages actuellement constatés (institutionnels, techniques, culturels...) à partir d'un diagnostic et d'une étude détaillée des potentiels ENR sur le territoire, qui nécessitera les actions suivantes

- ➔ Concertation des différents acteurs (Cf groupe de travail de l'action n°, dynamique autour de la charte HQE) autour des démarches de diagnostic
- ➔ Lien avec les programmes de recherche opérationnelle (Envirobat)
- ➔ Déploiement d'un réseau de points d'information en énergie en partenariat avec l'ADEME, d'actions de sensibilisation (population, élus, socio professionnels)

### Situation de référence

Diagnostic du potentiel sur le patrimoine départemental en cours de réalisation

Centres d'information en place : 3 espaces Info-Energie en place

Lien avec démarches en cours / en projet : La CASA a prévu une étude des potentialités EnR sur le territoire et des conditions de valorisation (action 15 PLEE)

### Porteur de l'action

Conseil Général (DEDD, DCP), CASA sur son territoire pour un centre EIE

### Partenaires potentiels

| Techniques   | Financiers   |
|--|--------------|
| EPA Plaine du Var, Service Energie de la Ville de Cannes, BTP 06, Ville d'Antibes, ADEME, Parc National du Mercantour, CCI, CASA, Cap Energies | ADEME/Région |

### Coût indicatif

295 000 €

### Résultats attendus

Évaluation des conditions de mobilisation d'un potentiel de production permettant de réduire la dépendance énergétique du département

### Indicateurs de suivi

Diagnostics de potentiel ENR réalisés (oui/non)  
Nbre de centres d'informations en place

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# Structuration de la filière bois-énergie (Pôle d'Excellence rurale)



Action  
rBO

Immédiate

## Objectifs et contenu de l'action

- Créer une filière pérenne et mettre en cohérence les différentes initiatives
- Coordonnation des actions d'évaluation du potentiel (production et demande) : étude de marché / Analyse des contraintes et opportunités spécifiques : accompagnement qualité, soutien démarche qualifications, certification combustibles ...
- synthèse au niveau départemental, évaluation des conditions de pérennisation , accompagnement par l'OFME sur la diffusion du plan d'approvisionnement territorial
- Analyse des potentiels spécifiques
- Soutien à la création de plate-formes structurantes pour l'approvisionnement en installations fonctionnant au bois-énergie
- Soutien à des projets de recherche (ex: dispositif mobile de production de granulés bois-énergie)

## Situation de référence

### Etude du potentiel bois-énergie:

- ressource : potentiel bois mobilisable 100 000 m<sup>3</sup>
- Etude approvisionnement : potentiel consommation 6000 à 12 000 T/an

## Porteur de l'action

Conseil Général (DEDD, DCP), pour la coordination générale  
Collectivités pour les initiatives portées localement (CC Tinée par exemple)

| Outils transversaux  | Bâti et aménagement   | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|--|---|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
| <b>Partenaires potentiels</b>  |   |                            |         |                          |            |
| Techniques   | Financiers  |                            |         |                          |            |
| ACOFOR 06, CRPF Fibois 06/83, ONF, Chambre d'agriculture                   | CG 06 Etat ADEME/Région   |                            |         |                          |            |
| <b>Coût indicatif</b>  |   |                            |         |                          |            |
| 2008-2010 (soutien de plate-formes d'approvisionnement)                    | 3 065 000 €   |                            |         |                          |            |
| <b>Résultats attendus</b>  |   |                            |         |                          |            |
| - 7 plate-formes<br>- structuration et sécurisation de l'approvisionnement | - réalisation des plates-formes (oui/non)<br>- Capacité de production et de distribution en bois-énergie<br>- Consommation bois-énergie |                            |         |                          |            |

# Soutien des projets de réseaux de chaleur au bois



Action  
r31

Immédiate

## Objectifs et contenu de l'action

Elargir la demande en bois-énergie

→ Réalisation d'études d'opportunité sur les projets pertinents

→ Mise en place d'un appui technique aux acteurs, pour fédérer les projets (autour des collèges, lycées, bâtiments publics, logements sociaux ...)

Rq NCA. Ne pas se limiter à la seule source d'énergie Bois

## Situation de référence

### Etude du potentiel bois énergie.

- ressource : potentiel bois mobilisable 100 000 m<sup>3</sup>

- Etude approvisionnement : potentiel consommation 6000 à 12 000 T/an

Lien avec démarches en cours / en projet : exemple de St Etienne de Tinée, en attente d'une note d'opportunité courant sept 2008 pour le soutien des réseaux de chaleur au bois (cibles : bâtiments publics, gendarmerie, tertiaire/privé et à plus long terme particuliers)

## Porteur de l'action

Conseil Général (DEDD, DCP, Relais départemental Bois Energie)

## Partenaires potentiels

Techniques

Financiers

COFOR

ADEME

Parc national  
Mercantour

Chambre  
d'agriculture

## Coût indicatif

90 000 €

## Indicateurs de suivi

Nombre de KWatts vendus

## Échéancier

2009-2013

## Résultats attendus

Structuration et développement de la filière bois-énergie, valorisation des déchets de bois

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# Développement d'un outil d'évaluation des potentiels de production solaire



Action  
r32

Immédiate

## Objectifs et contenu de l'action

Permettre une évaluation précise et rationnelle des potentiels de production solaire thermique et photovoltaïque sur des projets territoriaux (en région PACA dans un premier temps).

➔ Installation et suivi de stations de mesure au sol (dont une située dans le 06)

➔ établissement de corrélations avec les données satellitaires et ré-étalonnage de celles-ci à partir des mesures au sol.

➔ Publication d'un atlas interactif et détaillé du potentiel solaire.

## Situation de référence

Une station de suivi déjà installée à Volx + 2 en cours de commande en PACA

| Partenaires potentiels                   |                              |
|--|------------------------------|
| Techniques                               | Financiers                   |
| Capénergie<br>Transfield<br>ADEME<br>NCA | CG 06 (DEDD)<br>ADEME/Région |

| Porteur de l'action      |  |
|--------------------------|--|
| Ecole des Mines (Sophia) |  |

| Echéancier                               |                         |
|--|-------------------------|
| Coût indicatif<br>205 000 € HT           |                         |
| Résultats attendus                       |                         |
| Publication en ligne de l'Atlas détaillé | Atlas réalisé (oui/non) |

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Développement de la production décentralisée d'électricité sur le patrimoine public

Action  
rB3  
Prioritaire  
Court Terme

### Objectifs et contenu de l'action

- Renforcer la capacité de production d'électricité avec un accent particulier sur la production consommable localement, diminuer la vulnérabilité départementale dans ce domaine
- Généralisation des équipements sur les patrimoines publics, anticipation de la réglementation
- La Ville de Rennes prévoit dans son PCET une intégration de la faisabilité technique et économique d'installations photovoltaïques sur chaque projet d'aménagement de l'espace public ou d'équipements municipaux
- Déploiement du programme Premio (Capénergies)



### Situation de référence

**Liens avec démarches en cours/len projet:** divers projets d'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine public, plusieurs microcentrales hydrauliques sur le territoire avec de nouveaux projets en réflexion (exemples : Ublan et Raburons à St Etienne de Tinée, CASSA, étude de faisabilité d'une petite centrale hydro-électrique sur le Loup en 2009), CARF, projet de centrale biomasse de Vintimille  
**Programme Premio sur la région PACA :** une première collectivité retenue pour une phase pilote dans les Bouches du Rhône (Lambesc), Micro-turbines sur NCA

### Porteur de l'action

Conseil Général (DEDD, DCP) sur son patrimoine, et pour la coordination des démarches (cf action n°), communes sur leur patrimoine

### Partenaires potentiels

| Techniques  | Financiers           |
|---|----------------------|
| EPA Plaine du Var<br>NCA<br>ADEME<br>Capénergies<br>ERTF et RTE<br>CCI<br>CCI Ports | ADEME/Région<br>SACA |

### Coût indicatif

96 000 (déjà budgétés)

### Résultats attendus

Augmentation de la production d'électricité renouvelable

### Indicateurs de suivi

Total production électricité renouvelable  
Ratio production / consommation locale d'électricité

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Actualisation du dispositif de soutien ENR (Plan Energie 2005-2010)

Action  
r34  
Prioritaire  
Court Terme

### Objectifs et contenu de l'action

- Déploiement à grande échelle des installations ENR
- Prolongation du Plan Energie Départemental à destination des particuliers
- Intégration de critères d'exigences d'efficacité énergétique
- Coordonination des aides des différents acteurs, information spécifique sur les démarches administratives
- Valorisation des démarches « qualité » d'installateurs
- Etude d'opportunité d'une extension du dispositif aux entreprises (dispositif d'aides actuellement financées par le Conseil Régional et par l'ADEME) ?

### Situation de référence

Liens avec démarches en cours/[en projet](#): programme Agir de la Région, dont le soutien à la mise en place d'associations de professionnels basées sur une démarche qualité (un réseau en cours de mise en place au sein du département)

### Porteur de l'action

Conseil Général (DR)I  
2009-2011

### Partenaires potentiels

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| Techniques                            | Financiers |
| ADEME, Parc National Mercantour, CASA |            |

**Cout indicatif**  
30 520 000 €

### Résultats attendus

Augmentation de la production et de la consommation d'énergie renouvelables

### Indicateurs de suivi

Nombre de dossiers subventionnés  
Production d'énergie correspondante  
Réduction correspondante des consommations d'énergie fossile et des émissions de GES

|                     |                     |                            |         |                          |            |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# Réduction des pointes d'appel électriques et des GES induits



Action  
R35

Prioritaire  
Court Terme

## Objectifs et contenu de l'action

Maitriser les gaz à effet de serre générés par l'appel de consommation électrique en pointe.

- Animer une équipe projet qui pourra organiser dans le département, de façon concertée la mobilisation des consommateurs pour développer les modes de consommations évitant l'accroissement de la pointe électrique

## Situation de référence

La pointe de consommation électrique croît sur la région et plus particulièrement sur le département 06 de l'ordre de 1.9% chaque année en hiver et de l'ordre de 3.3% en été. Ce phénomène accélère le besoin de recourir à des centrales thermiques pour fournir l'électricité de pointe. La consommation électrique en pointe correspond de plus en plus à une électricité produite par les centrales thermiques et donc fortement productrice de gaz à effet de serre : 1MWh en pointe représente pour une heure de production de l'ordre de 355kg CO2.

## Porteur de l'action

Conseil général (DEDD) / ADEME

## Partenaires potentiels

| Techniques        | Financiers  |
|-------------------|-------------|
| RTE-ERDF<br>DRIRE | CR<br>ADEME |

## Coût indicatif

8 000 000 €

## Echéancier

5 ans sont nécessaires pour obtenir un résultat satisfaisant

## Résultats attendus

Ecrasement de la pointe de l'ordre de 100MW en hiver et de 150MW en été, soit une réduction de l'ordre de 30 000 T de CO2 par an (2h de pointe par jour)

## Indicateurs de suivi

Mesures sur le réseau, en cours d'élaboration dans le cadre d'un travail conjoint DRIRE-ERDF-RTE-Ademe

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



# Déploiement d'expériences pédagogiques sur l'énergie

Action  
R36

Immédiate

## Objectifs et contenu de l'action

Promotion des filières ENR, ainsi que des bonnes pratiques de maîtrise des consommations d'énergie auprès des publics scolaires  
→ Déployer des démarches concrètes de sensibilisation sur les ENR dans les collèges  
→ Inciter au déploiement de la démarche dans les collèges et dans tous les établissements scolaires

## Situation de référence

**Exemple de l'expérience pédagogique** menée par le Collège du Pré des Rourès, qui a permis d'impliquer une classe sur la mise en œuvre d'un système PV, recensement des initiatives particulières émanant des établissements effectué à l'été 2008 par le service DD du CG

**Lien avec démarches en place** : Action Collégiens éco-responsables de la Charte pour l'environnement de la CASA (projection films, travail autour de livres documentaires, présentation charte environnement, conférence-débat de l'Ademe, ...), développement d'un programme CANCA auprès des scolaires sur l'Energie

## Porteur de l'action

Conseil Général (DEDG), en coordination avec des initiatives locales éventuelles (ex CASA)

## Partenaires potentiels

| Techniques  | Financiers |
|---|------------|
| EIE<br>EDF (formations ENR pour les collèges)<br>Parc national<br>Mercantour<br>NCA |            |

## Cout indicatif

50 000 €

## Résultats attendus

Sensibilisation des jeunes au contexte énergétique, aux enjeux liés aux énergies renouvelables et aux métiers possibles

## Indicateurs de suivi

Suivi annuel du nombre de classes associées

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

## **5. Promouvoir un développement économique durable**

## **5. Promouvoir un développement économique climatiquement durable**

Evolution des modes de  
consommations et de gestion  
des déchets



## Déploiement de l'utilisation de critères d'éco-responsabilité pour les achats publics

Action  
r87

Prioritaire  
Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Structurer une demande publique de services et produits responsables et durables à l'échelle du département  
→ Définition et déploiement d'une grille de critères d'éco-responsabilité communs pour les cahiers des charges des travaux et marchés, avec un focus spécifique sur la question des émissions de GES  
→ Cas notamment des produits d'entretiens des voiries (produits naturels d'autant plus indiqués pour l'entretien en zone nature 2000)  
→ intégration complémentaire de la perspective adaptation (ex : choix de plantes à faible besoin en eau)

### Situation de référence

**Liens avec démarches en cours/en projet :** La CAPAP et la CANCA travaillent sur l'édition d'un guide des bonnes pratiques encourageant l'achat durable; la PAP travaille à l'élaboration de critères spécifiques pour ses marchés, réunions du réseau Commandes Publiques et DD (ARPE)

**Ressources disponibles :** Guide Topten développé par WWF : <http://topten.wwf.fr/>, réseau achats durables

### Porteur de l'action

Chaque acteur sur ses achats; Mise en commun des expériences dans le cadre des groupes de travail départementaux (cf action n°1),

**Echéancier**  
2009

### Cout indicatif

Mise en place grille : intégrée dans l'animation transversale (actions n° et n°2)

### Résultats attendus

Maîtrise des émissions indirectes liées aux pratiques des fournisseurs

### Indicateurs de suivi

Grille d'achats écoresponsables en place : oui/non; Nombre de collectivités à utiliser la grille; Montant des marchés intégrant des éco critères (%)  
ADEME ?  
SACA?

### Partenaires potentiels

|  |            |
|--|------------|
| Techniques   | Financiers |
| Parc National<br>Mercantour, NCA,<br>CCI ports,<br>ARPE,<br>Collectivités et<br>EPCI | CR?<br>CG? |

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|                     |                     |                            |         |                          |            |

# Soutien au développement des circuits courts de commercialisation de produits agricoles locaux



## Action n°8

Complémentaire Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Promouvoir le développement l'agriculture de proximité

- Bilan sur les stratégies de commercialisation en circuits courts et leurs potentialités de développement
- Sensibilisation et appui aux exploitants dans leur réflexion et les choix de stratégies commerciales en circuits courts adaptés
- Promotion et soutien à des démarches collectives de commercialisation en circuits courts : points de vente collectifs, marchés, AMAP...
- Formations sur la commercialisation en circuits courts

### Situation de référence

Résultats **Bilan Carbone** sur le fret lié à l'approvisionnement des résidents: fret routier **85 000 tec**

**Liens avec démarches en cours/en projet :** Mise en œuvre d'opération de promotion par le Parc du Mercantour (produits locaux « Mercantour Gourmand », « pique niques du Mercantour », « slow food »), axe d'action de la CASA avec la Chambre d'Agriculture, Service promotion-diversification (réponse à un appel à projet INTERREG

### Porteur de l'action

Chambre de métiers et Chambre d'agriculture

### Partenaires potentiels

|   |            |
|---|------------|
| Techniques  | Financiers |
| CG (Direction de la Construction et du Patrimoine) et CSTB<br>EPA Plaine du Var<br>Direction de mission prospective et aménagements urbains de la ville de Cannes (M Gueydan) | INTERREG   |

### Coût indicatif

124 000 € (territoire du projet INTERREG)

### Résultats attendus

Changement des comportements des consommateurs, Réduction des émissions liées à l'approvisionnement des résidents

### Indicateurs de suivi

Nombre de points de vente mis en place, Nombre de systèmes type paniers payans mis en place, Nombre d'agriculteurs engagés dans la démarche

| Outils transversaux             | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
| CCM<br>PN<br>Mercantour<br>CASA |                     |                            |         |                          |            |



## Améliorer le bilan énergétique et GES de la filière actuelle de gestion des déchets

Action n°9

Immédiate

### Objectifs et contenu de l'action

Améliorer le bilan énergétique et GES de la filière de gestion des déchets : moderniser l'usine d'incinération d'Antibes afin de valoriser les calories produites lors de la combustion des déchets, d'améliorer son fonctionnement et utiliser les meilleures techniques disponibles pour le traitement des fumées

→ Ajouter une chaudière et un groupe GTA à l'usine afin de produire 11 MW/h (+10000 foyers) par an d'électricité : avantage production d'énergie renouvelable et sécurisation de l'approvisionnement en électricité

→ Installer un nouveau traitement des fumées comprenant notamment une tour catalytique ainsi que des analyseurs en continu et des prélevements en continu des dioxines.

### Situation de référence

Résultats Bilan Carbone sur les émissions liées au traitement des déchets : **90 000 tec**

Bilan énergétique: perte de calories, non exploitation de toitures bien exposées pour le solaire photovoltaïque

Bilan GES: La réglementation impose une concentration de 200 mg/Nm<sup>3</sup> en oxydes d'azote et de 0,1 ng/Nm<sup>3</sup> en dioxines ainsi qu'un contrôle des concentrations en dioxines deux fois par an.

En cours/en projet : Plan départemental d'élimination des déchets

### Porteur de l'action

SIDOM sur la modernisation des équipements  
Conseil Général (dans le cadre du Plan Départemental)

### Echéancier

- Travaux réalisés en 2008  
- Contrat de partenariat public-privé:  
2006-2026

### Résultats attendus

Production d'énergie (11 MW, pour alimentation de 10 000 foyers) dès le 1er septembre 2008

### Partenaires potentiels

Techniques  
Véolia

Financiers  
SIDOM : CASA + communes membres

### Indicateurs de suivi

MW/h produits  
Suivi émissions (traitement des fumées)

Outils transversaux  
Bâti et aménagement  
Transports et déplacements  
Énergie

Développement économique  
Adaptation

# Mettre en place de nouvelles filières de gestion des déchets



Action n°0  
Complémentaire Long terme

## Objectifs et contenu de l'action

Déployer un plan de valorisation et de recyclage des déchets

→ Réalisation d'études pour favoriser l'implantation de nouvelles filières de valorisation dans le 06, avec des filières locales de tri/valorisation/traitement pour éviter des déplacements de gaz à effet de serre

## Situation de référence

- **Résultats Bilan Carbone** sur les émissions liées au traitement des déchets : **90 000 tec**

- Dans le cadre du PEDMA (Plan d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés), études réalisées dont :
- état de l'art des techniques de traitement; présentation des filières de valorisation, harmonisation des conditions d'accès aux déchetteries pour limiter les transports, projet expérimental d'une plateforme locale de maturation des mâchefer, analyse environnementale comparative des différents types d'élimination des déchets (énergie, GES), recherche de sites dans le département, évaluation environnementale, résultats des décisions de la commission consultative et des travaux des 3 sous-commissions thématiques déchets.

## Porteur de l'action

Pour la partie étude: Conseil Général avec membres de la commission consultative du Plan et pour la réalisation: collectivités compétentes.

| Partenaires potentiels  |   |                            |         |                          |            |
|---|---|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
| Techniques  | Financiers  |                            |         |                          |            |
| CCI<br>ADEME<br>Véolia<br>Suez<br>Pizzorno<br>Derichebourg... | Conseil Général<br>CASA<br>CANCA<br>+ toutes les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets  |                            |         |                          |            |
| Coût indicatif  | Indicateurs de suivi  |                            |         |                          |            |
| des études déjà réalisées: environ 200 000 €                  | - Evaluation environnementale<br>- Indicateurs techniques des rapports annuels d'élimination des déchets harmonisés sur le prix et la qualité du service public.<br>- Tonnage de Mâchefer valorisés |                            |         |                          |            |
| Echéancier 2007-2020  | Résultats attendus  |                            |         |                          |            |
|   | Révision du Plan fin 2009 intégrant une évaluation environnementale de la gestion des déchets selon la directive européenne (27/06/01),   |                            |         |                          |            |
| Outils transversaux   | Bâti et aménagement   | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |

Activités touristiques

## **5. Promouvoir un développement économique climatiquement durable**



## Déployer des bonnes pratiques via l'éco-conditionnalité des aides

### Action n°1

Complémentaire Court Terme

#### Objectifs et contenu de l'action

Promouvoir un tourisme durable et réduire en conséquence la vulnérabilité du territoire (le tourisme étant une activité prépondérante), en subordonnant le paiement des aides publiques au respect de normes environnementales.

→ Eco-conditionnalité des aides pour la construction des hébergements, en cohérence avec la prise en compte des autres priorités (sécurité, accessibilité) pour subventionnement infrastructures touristiques

#### Situation de référence

##### Résultats Bilan Carbone

**Liens avec démarches en cours/lien projet:** Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est doté d'un schéma Régional de Développement Touristique (SRDT) 2006-2010 retenant comme un de ses 4 axes stratégiques de "Faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur une référence en matière de tourisme durable".

#### Porteur de l'action

Conseil Général (DEDD)  
2009-2012

#### Partenaires potentiels

| Techniques  | Financiers   |
|---|--------------|
| CG section action touristique<br>ADEME<br>PNMercantour<br>CCI (pôle tourisme) | ADEME/Région |

| Coût indicatif |
|----------------|
|----------------|

| Indicateurs de suivi |
|----------------------|
|----------------------|

#### Résultats attendus

Evolution de l'offre des hôteliers et transporteurs touristiques vers une offre plus « soutenable »

#### Indicateurs de suivi

Nombre d'établissements touristiques subventionnés (sur base des nouveaux critères définis)

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Organisation d'opérations « tourisme exemplaire » en partenariat avec les opérateurs touristiques

Action n°2  
Immédiate/  
Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Promouvoir les critères de DD dans la définition de séjours à thème, des nouveaux produits touristiques (transports doux pour visites ville, évolution PDIPR, ...), promouvoir les modes de transports collectifs (transport en commun, co-voiturage) pour accéder aux zones isolées (par ex: cœur du Parc national du Mercantour)

→ Organiser des opérations pilotes / exemplaires en relation avec des opérateurs (séjour « à faibles émissions »), promotion de menus « zéro-km » (en lien avec initiatives de circuits courts de commercialisation) : cf recommandations et montage de produits (dont certains incluant les contraintes de déplacement)

→ Mettre en avant ces critères DD lors des festivals : Nice, Cannes, carnaval, ... (cf charte greenfestival)

Actions de sensibilisation des acteurs locaux du tourisme, mais également des citoyens et des touristes, qui pourraient prendre des formes différentes : expositions, flyers ou plaquettes de communication lors des manifestations ou sur les sites, hébergements et équipements touristiques, séminaires et formations, contact direct avec les professionnels

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone**: émissions des touristes : 1 500 000 tec pour les déplacements (y compris aérien), émissions liées au tertiaire hôtellerie et restauration : 13 000 tec

**Liens avec démarches en cours/en projet**: projet tourisme durable « route des fleurs à grasse » CAPAP, « petit dej » tourisme durable CCI, guide tourisme vert CRT et région PACA, Parc national Mercantour: Montage d'éducteurs pour les socio professionnels du tourisme et de l'agriculture

### Porteur de l'action

CC Tinée, Parc National Mercantour sur leur territoire

| Partenaires potentiels   |  |                            |         |                          |            |
|--|--|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
| Techniques   | Financiers   |                            |         |                          |            |
| CG section action touristique<br>EPA Plaine du Var<br>ADEME<br>Parc National Mercantour<br>CCI (pôle tourisme)<br>Association de l'agronomie pédestre? | PN<br>Mercantour<br>PIT  |                            |         |                          |            |
| Echéancier   | Coût indicatif   |                            |         |                          |            |
| 2008-2011 (PN Mercantour)  | 100 000 €  |                            |         |                          |            |
| Résultats attendus   | Indicateurs de suivi   |                            |         |                          |            |
| Soutenir les établissement touristiques pour la mise en place d'une offre de service « soutenable »  | Nombre de produits recommandés disponibles<br>Nombre de consommateurs/utilisateurs |                            |         |                          |            |
| Outils transversaux  | Bâti et aménagement  | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |



## Plaquette de communication pour les hébergements touristiques

Action n°3

Immédiate

### Objectifs et contenu de l'action

Communiquer auprès des professionnels du tourisme sur les actions et les aides du Conseil général afin de promouvoir les hébergement touristique innovants, faiblement émetteurs de gaz à effet de serre.

→ Réaliser un guide spécifique à destination des hôteliers:

- présentation de la réglementation
- présentation des dispositifs existants : dispositifs qualité (labels...),  
-modalités d'octroi des aides
- Liens vers des acteurs susceptibles d'aider pour la mise en place d'actions spécifiques (rénovation, ...)
- ...

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone:** émissions liées au tertiaire hôtellerie et restauration : **13 000 tec**

**Liens avec démarques en tourisme**: Plaquette en cours d'élaboration par la section tourisme du CG, possibilité d'ajustement à définir

### Porteur de l'action

Conseil Général section action touristique, CCI Pôle tourisme

### Partenaires potentiels

|   |              |
|---|--------------|
| Techniques  | Financiers   |
| DEDD<br>ADEME<br>Opérateurs partenaires<br>PNMercantour | ADEME/Région |

### Coût indicatif

20 000 €

### Indicateurs de suivi

Nombre de certification qualité / labels distribués par an

### Résultats attendus

Augmentation des certifications qualité environnementale des établissements touristiques et donc de l'image de marque du département

|                     |                     |                            |         |                          |            |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Organisation de colloques « Tourisme et DD »

Action  
n°4

Immédiate

### Objectifs et contenu de l'action

Identification des enjeux du développement durable et valorisation de bonnes pratiques, échanges d'expérience en matière de tourisme

- ➔ Organisation de colloques à visée opérationnelle, en relation avec les orientations du Grenelle, sur des thématiques spécifiques relevant des activités touristiques
- ➔ Intégration de la dynamique des Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature (prochaine session : 2011) : désignation d'une ville du département pour l'organisation des prochaines Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature

### Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone:** émissions des touristes : 1 500 000 tec pour les déplacements (y compris aérien), émissions liées au secteur hôtelier et restauration : 13 000 tec

**Liens avec d'autres projets:** En 2008, le PN Mercantour a organisé un colloque sur ce thème réunissant 80 personnes dans la cadre de la Fédération EUROPARC – Charte Européenne du Tourisme Durable (12 pays représentés) et en septembre 2008 le PNM organise les universités d'été du réseau régional des gestionnaires d'espaces protégés de PACA (40 directeurs des structures). Même stratégie pour 2009, le CG et le pôle tourisme de la CCI ont eux aussi lancé un projet dans ce domaine

### Porteur de l'action

Parc Naturel du Mercantour

### Partenaires potentiels

|  |            |
|--|------------|
| Techniques   | Financiers |
| CG section action touristique<br>ADEME<br>PNMercantour |            |

### Coût indicatif

30 000 €

### Indicateurs de suivi

Nombre de participants aux colloques (proportion professionnels/individuels)

|                     |                     |                            |         |                          |            |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

Entreprises

## **4. Promouvoir un développement économique durable**

# Accompagnement des PME-PMI sur les questions énergie, climat, en lien avec les démarches globales environnement



Action  
n°5

Immédiate

## Objectifs et contenu de l'action

Assurer un développement économique soutenable et respectueux de l'environnement

- ➔ Généralisation de pré-diagnostic énergétiques et opérations de sensibilisation (développer notamment les démarches de PDE)
- ➔ Sessions d'information spécifiques : par exemple sur les flottes d'entreprises (véhicules les plus appropriés en fonction des usages)
- ➔ Développement de programme d'accompagnement des entreprises, soutien à la définition de plans d'actions
- ➔ Organisation d'un colloque Grenelle /Energie : enjeux et opportunités pour les entreprises

## Situation de référence

**Résultats Bilan Carbone** émissions liées au tertiaire (bâtiments) : **110 000 tec**, émissions liées aux déplacements en voiture domicile-travail :

**74 000 tec**

**Liens avec démarches en cours/en projet**: programmes collectifs en cours organisés par la CCI, le Parc National du Mercantour travaille avec la Chambre des métiers et de l'artisanat 06 sur les entreprises localisées sur les communes du Parc

## Porteur de l'action

cci

## Coût indicatif

Prestation de bureaux d'étude pour pré-diagnostic (CCI) : 150k€ (dont une partie financée par l'ADEME)

## Partenaires potentiels

|  |              |
|--|--------------|
| Techniques   | Financiers   |
| CG (DRI)<br>EPA Plaine du Var<br>ADEME<br>PN Mercantour<br>Clubs et Syndicats professionnels | ADEME/Région |

## Echéancier

2009-2010

## Indicateurs de suivi

Nombre d'établissements ayant demandé une intervention / nombre d'établissements ayant bénéficié d'interventions

## Résultats attendus

Augmentation de l'efficacité énergétique dans les PME-PMI, investissement dans les énergies renouvelables, sensibilisation du grand public

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|

# **6. Adaptation**



## Mise en place d'un observatoire sur les effets du changement climatique

Action  
n°6

Prioritaire  
Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Evaluation des impacts potentiels du changement climatique sur le département, analyse des vulnérabilités et opportunités : coordination des travaux thématiques (cf fiches spécifiques suivantes), à coordonner via le groupe de travail Adaptation (cf action n°)

→ Des pistes spécifiques de réflexion (études de cas à développer)

- Forêt via comité de suivi déprérisissement des forêts
- Eau : à partir du suivi spécifique sur la ressource
- Biodiversité
- Santé (maladies allergènes, maladies à vecteurs)
- Tourisme
- Risques naturels (inondations, incendies, mouvements de terrain)

### Situation de référence

[Liens avec démarches en cours/projet](#) : Projet d'étude denNCA (Direction Aménagement et Planification) sur l'impact du changement climatique sur l'économie et le social

### Porteur de l'action

Conseil général (DEDG)

| Partenaires potentiels |            |
|------------------------|------------|
| Techniques             | Financiers |

**Echéancier**  
2009-2013

|  |                              |
|--|------------------------------|
| EPA Plaine du Var                              | Diact ? ADEME/REGION         |
| Parc national du Mercantour OIN Plaine du Var? | CASA (animateur Natura 2000) |

### Résultats attendus

Amélioration des connaissances sur les effets potentiels du changement climatique, développement d'outils de suivi

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Adaptation de la gestion forestière

### Action n°7

Immédiate

#### Objectifs et contenu de l'action

Evaluation des impacts potentiels du changement climatique sur la forêt et adaptation de la gestion forestière en conséquence

→ Mise en œuvre Convention ONF/CG (2008-2012)

- analyse du déperissement des forêts : cartographie

- état des lieux sur l'ensemble du territoire (plaquettes de suivi pour l'évaluation de l'efficacité du mode de gestion des forêts...);

→ Coordination développement des chartes forestières

Cette action doit être en lien avec l'action n°29 de structuration de la filière bois-énergie (lien direct avec l'économie du bois dans le département)

#### Situation de référence

**Liens avec démarches en cours/projet :** Cartographie faite sur l'état d'avancement du phénomène de déperissement ONF (ère étape de l'étude); Crésation de réserves intégrales dans la zone cœur du Parc national n application de la loi du 14 avril 2006 sur les parcs nationaux

#### Porteur de l'action

Office National des Forêts & Conseil général (DEDD, Comité de suivi du déperissement des forêts)

#### Echéancier

2008 état des lieux, 2009-2012  
suivi

#### Résultats attendus

Préservation des conditions de développement de la forêt et d'exploitation forestière

#### Partenaires potentiels

Techniques

ACOFOR, CRPF,  
INRA, DSF, Parc  
Mercantour,  
GIEFS, IFN,  
Qualitair, OFME?

Coût indicatif  
200 000 € coût global convention ONF

#### Indicateurs de suivi

Avancement de mise en œuvre de la convention ONF/CG

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Sécurisation de l'approvisionnement en eau sur les zones sensibles

Action  
n°8

Immédiate

### Objectifs et contenu de l'action

Se donner les moyens d'anticiper des problèmes éventuels d'approvisionnement en eau, concernant les zones sensibles notamment en cas de période de sécheresse et de forte fréquentation touristique

- Suivi piézométrique sur l'Ouest du département
- suivi des niveaux de nappes alluviales et profondes et débit d'étiage des cours d'eaux côtiers (Loup, Cagne, Brague...)
- Suivi du débit de cours d'eau particulièrement sensibles avec possibilité de basculement de l'approvisionnement sur la nappe (déploiement à étudier selon sensibilité, par ex sur Paillon)

### Situation de référence

Suivi des débits et des cours d'eau en place sur le Loup et sur la Cagne.

### Porteur de l'action

Conseil Général (DEDD)

### Partenaires potentiels

Techniques

Financiers

Agences de l'eau,  
Collectif des  
stations de ski du  
mercantour,  
NCA

### Coût indicatif

Environ 1,5 M€ pour le programme défini actuellement (CG)

### Indicateurs de suivi

Suivi piézométrique en place sur les zones sensibles (oui/non)

### Résultats attendus

Satisfaction des besoins de consommations et protection des milieux aquatiques superficiels et souterrains

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Généralisation de bonnes pratiques sur l'eau

Action n°9  
Complémentaire Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

- Promouvoir l'utilisation d'eaux usées, Pomouvoir des comportements citoyen respectueux de la préservation de la ressource
- pour l'irrigation des golfs
  - Evaluer l'opération en cours de mise en œuvre sur Grasse
  - Généralisation de ces pratiques sur les golfs du département
  - Action de sensibilisation des acteurs (populations, élus, socio professionnels
  - études d'opportunités sur d'autres secteurs

### Situation de référence

[Liens avec démarches en cours/projet](#) : dans le cas des golfs, action promue dans le cadre de la Charte du parc national du Mercantour

### Porteur de l'action

Conseil Général (SDIEE), PN Mercantour pour les actions de sensibilisation sur les 22 communes du parc

**Echéancier**  
2008-2013 (CG)

### Résultats attendus

Diminution d'impact sur les milieux aquatiques et soulager les prélevements.

### Partenaires potentiels

|                             |                    |
|-----------------------------|--------------------|
| Techniques                  | Financiers         |
| Parc National<br>Mercantour | Syndicat des golfs |
|                             |                    |

### Coût indicatif

### Indicateurs de suivi

Nombre de golfs concernés, M3 d'eau valorisée  
Nombre de formation ou d'actions de sensibilisation organisées

|                     |                     |                            |         |                          |            |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Mise en place du programme « trames vertes, trames bleues »

Action  
rBO

Immédiate

### Objectifs et contenu de l'action

Assurer la continuité du maillage écologique pour permettre la préservation de la biodiversité et son adaptation face aux changements climatiques

→ étude Trame verte – Trame bleue en partenariat avec la fondation Nicolas Hulot

→ Coordination des politiques de gestion des espaces naturels (Parc régional + parcs départementaux + Parc national)

### Situation de référence

30 juin 2007 : le Président du CG valide le principe d'une étude Trame verte – Trame bleue en partenariat avec la fondation Nicolas Hulot

Liens avec démarches en cours/projet : expérimentation de trame verte par la DIREN sur le département du Var

### Porteur de l'action

Conseil Général (DEDD)

| Outils transversaux   | Bâti et aménagement               | Transports et déplacements                                | Energie                                     | Développement économique   | Adaptation  |
|---|-----------------------------------|---|---|--|-------------|
| <b>Echéancier</b><br>2009-2011 (CG)   | <b>Coût indicatif</b><br>20 000 € | <b>Indicateurs de suivi</b><br>Trames mises en place (km) | <b>Partenaires potentiels</b><br>Techniques | EPA Plaine du Var, Parc National Mercantour Conservatoire du Littoral Conservatoire botanique ONF Office National Chasse et Faune sauvage Diren CASA et NCA (animateurs Natura 2000) | Financier S |
| <b>Résultats attendus</b><br>Préservation biodiversité face aux changements climatiques |                                   |   |   |  |             |
|   |                                   |   |   |  |             |
|   |                                   |   |   |  |             |



## Mise en place d'un système de suivi de la biodiversité

Action  
IB1

Immédiate

### Objectifs et contenu de l'action

Elaborer un système spécifique d'inventaire, de reporting et de monitoring de la biodiversité par rapport à différentes problématiques, dont notamment le changement climatique

→ Mise en œuvre du programme de recherche ATBI en partenariat avec l'Italie  
L'ATBI – All Taxa Biodiversity Inventories - est une initiative proposée par l'institut européen de Taxonomie (EDIT) dans le parc naturel Alpi Maritime (Italie) et le Parc national du Mercantour pour appliquer la science de la taxonomie à la conservation de la biodiversité : il s'agit d'un programme d'enregistrement de toutes les espèces vivant et existant sur cette surface définie, et de collecte d'informations sur l'habitat, la répartition, l'abondance, la biologie, mais également l'heure et la date d'observation des différentes espèces.

### Situation de référence

Liens avec démarches en cours/projet Phase d'inventaire en cours de réalisation

### Porteur de l'action

Parc National du Mercantour

**Echéancier**  
2008-2011 (PNM)

**Cout indicatif**  
1.7M€ (PN Mercantour)

**Partenaires potentiels**

Techniques

Financiers

CG  
EPA Plaine du Var  
Collectif des MNHN  
Parc italien Alpi Maritime  
Musée régional de Turin  
CASA et NCA (animateurs  
nature 2000)

**Indicateurs de suivi**  
Nombre d'espèces enregistrées pour le suivi

**Résultats attendus**  
Suivi et préservation de la biodiversité est appréciée

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|



## Etude d'opportunité sur les alternatives à la climatisation

Action  
B2

Prioritaire

Court terme

### Objectifs et contenu de l'action

Anticiper les conséquences d'un réchauffement pour la construction et le transport en évitant un recours généralisé à la climatisation, encourager le développement industriel et commercial de procédés alternatifs sur la notion de confort d'été

- ➔ Etude, programme de recherche
- ➔ Etude d'opportunité sur la végétalisation des espaces urbains
- ➔ Soutien de la recherche sur des projets de climatisation marine



Des réalisations opérationnelles utilisant l'eau froide profonde pour la climatisation de locaux se développent en Europe : Climatisation du centre de Stockholm avec de l'eau pompée dans la mer Baltique ; et aux USA : Climatisation du campus de l'Université Cornell utilisant l'eau du lac Cayuga, d'autres sont à l'étude pour Hawaï, plus récemment un système de climatisation du centre ville à Toronto.

### Situation de référence

**Liens avec démarches en cours/projet :** systèmes de climatisation marine en place à Monaco

### Porteur de l'action

Pas de porteur à ce jour

### Partenaires potentiels

|   |              |
|---|--------------|
| Techniques  | Financiers   |
| C.G<br>NCA ?<br>EPA Plaine du<br>Var<br>Capénergies?<br>ADEME?<br>Envirobat ? | ADEME/REGION |

### Coût indicatif

50 000 €

### Echéancier

2009-2013

### Résultats attendus

Satisfaction des besoins de confort thermique sans recours supplémentaire aux énergies fossiles

### Indicateurs de suivi

Etude réalisée (oui/non), Solutions techniques de climatisation marine existantes (oui/non)

| Outils transversaux | Bâti et aménagement | Transports et déplacements | Energie | Développement économique | Adaptation |
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|
|---------------------|---------------------|----------------------------|---------|--------------------------|------------|